
B 661,168 DUPL


ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L.1893 LL.B.1894
BEQUEST



VOYAGE

EN BOSNIE.

VOYAGE

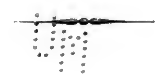
EN BOSNIE

DANS LES ANNÉES 1807 ET 1808.

Jean Baptiste Grégoire

PAR M. AMÉDÉE CHAUMETTE-DES-FOSSÉS,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; CHEVALIER DE L'ÉTOILE POLAIRE; ANCIEN CONSUL DE FRANCE EN NORVÉGE, SUÈDE, PRUSSE, TURQUIE; ANCIEN RÉDACTEUR AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES; AUTREFOIS, CHANCELIER DU CONSULAT-GÉNÉRAL DE BOSNIE, etc., etc.



PARIS.

1822.



AVANT-PROPOS.

En fesant imprimer mon Voyage en Bosnie, j'ai eu pour but de fournir des documens sur un pays intéressant, dont il n'existait aucune description. Mais, pour ne point encourir le reproche d'avoir donné trop d'étendue à la description particulière d'un pachalik, j'ai adopté la manière la plus concise d'exposer les faits, en les réunissant sous divers chapitres. Je me suis attaché ensuite à ne pas répéter ce qui se trouve dans le grand nombre d'ouvrages existant sur d'autres provinces de la Turquie. Je pars, en conséquence, du principe que le lecteur possède déjà une certaine connaissance de cet empire, et qu'il a lu au moins le Voyage de Tournefort, ainsi que l'excellent ouvrage de M. d'Ohsson *.

Avant de venir en Bosnie, j'avais séjourné pendant cinq ans, soit à Constantinople, soit

* Tableau de l'empire Ottoman. Paris, Didot, 1787, etc., in-folio et in-8°.

dans d'autres contrées de la Turquie. C'est en comparant leurs usages avec ceux de la Bosnie, que j'ai pu remarquer les coutumes propres à cette dernière province. J'offre ici le résultat de mes faibles observations.

La rédaction de cet opuscule a été terminée au mois de mars 1809; et c'est à cette époque qu'il faut se reporter, lorsqu'il est question de certains faits dont la date n'est pas fixée.

Il existe tant de variations, parmi les voyageurs, sur l'estimation des poids, mesures, et monnaies, que je crois devoir donner quelques explications à cet égard. J'ai calculé l'OQUE sur le pied de deux livres trois quarts, ancien poids de Paris; la PIASTRE, de quarante paras, a été évaluée à 1 fr. 50 c.; l'HEURE, à une lieue et un quart commune de France.

Les Rayas, que j'appelle CATHOLIQUES, suivent tous le rit romain.

TABLE.

Ire Partie. ÉTAT PHYSIQUE.

IIe Partie. ÉTAT POLITIQUE.

IIIe Partie. COMMERCE.

VOYAGE EN BOSNIE.

ÉTAT PHYSIQUE.

§. 1. *Étendue et limites.*

La Bosnie, proprement dite, est renfermée à l'ouest, au nord, et à l'est, entre les rives du Verbatch, de la Save, et de la Drina ; et ses limites sont, au sud, les montagnes de l'Herzégovine. Mais, à l'époque où ce pays était gouverné par des rois catholiques, ces princes ayant conquis l'Herzégovine, la Rachie, et une partie de la Croatie, toutes ces provinces réunies portèrent le nom de *Royaume de Bosnie.* Ce vaste territoire a continué à ne former qu'un corps sous la domination de la Porte Ottomane, qui y envoie, en qualité de gouverneur-général, un Pâchâ à trois

queues, ayant à-la-fois les titres de Vizir et de Bèylerbèy.

Ce Pachalik, un des plus importans de la Turquie d'Europe, a, dans sa moyenne étendue, environ 70 lieues communes (de 25 au degré) de longueur, depuis Brod jusqu'à Trébigne, sur 80 de largeur, depuis Ostrovitça jusqu'à Zvornik. Considéré dans toute son étendue, et suivant les meilleures cartes, il est situé entre les 33° 32′ et 38° 18′ de longitude, et entre les 42° 25′ et 45° 17′ de latitude.

§. 2. *Montagnes; mines.*

Le sol de ce gouvernement est très montueux. Dans la Croatie, dans la Bosnie occidentale, dans l'Herzégovine supérieure, de hautes montagnes ne laissent entre elles que des enfoncemens ou des vallons, dont la largeur est rarement d'un quart de lieue. Ce n'est qu'en s'approchant de la Save et de la Drina que l'on commence à rencontrer de véritables vallées.

On peut en général estimer de 300 à 600 toises l'élévation des montagnes, à l'exception de la chaîne du *Prolog* qui sépare la Bosnie de la Dal-

matie du côté de Clissa. Cette chaîne renferme les plus hautes montagnes. Quelques unes, élevées d'environ 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sont couvertes de neige pendant dix mois de l'année. Ce sont aussi les plus stériles. Elles sont uniformément composées de grosses masses de roches schisteuses ou de grès, confusément amoncelées. Leurs flancs et leurs sommets dépouillés offrent rarement à l'œil quelques sapins et quelques chênes, dont les formes noueuses et chétives attestent le manque de terre végétale.

Les mines, dont ce pays abonde, deviendraient, sous une autre domination, une source intarissable de richesses. La tradition, confirmée par une foule d'indices, désigne, comme renfermant des mines d'or, plusieurs montagnes situées à peu de distance de Zvornik et de Varèch. La Bosna, le Verbatch, la Drina, la Latchva, roulent en abondance des particules d'or natif. Quant aux mines d'argent, on en connaît un grand nombre qui étaient exploitées sous les rois catholiques, avant l'arrivée des Turcs, et que ces derniers ont abandonnées depuis, suivant leur usage. Les principales se trouvaient dans le voisinage de Rama

(autrement Prézor), de Cressévo, de Foïnitça, et de plusieurs villes et villages nommés pour cette raison, Srébern, Srébernik et Srébernitça. Mais ce qui a toujours contribué à la richesse de la Bosnie, ce qui, dans ce moment même, est devenu sa principale branche d'industrie, ce sont de nombreuses mines de fer. Les plus considérables sont près de Foïnitça et de Cressévo. Elles occupent plus de deux mille ouvriers, dont le tiers est composé de Catholiques, et le reste de Bohémiens.

Les mines de fer fournissent encore beaucoup d'arsenic et d'orpiment.

Il existe une mine de plomb auprès d'Olovo, entre Kladaïn et Varèch.

Quoique le sel soit un des gros objets d'importation en Bosnie, cependant la nature n'en a pas entièrement privé ce pays. Les puits de *Touzla* en sont la preuve. Dans le fond de la vallée occupée par *Touzla-Vélika* (la grande saline), on voit soixante-dix ou quatre-vingts puits, dont le diamètre ordinaire est de 6 pieds. L'eau s'y trouve communément à la profondeur de 4 à 5 pieds. Cette eau, évaporée dans de grandes chaudières, donne pour sédiment un sel blanc de la meilleure

qualité. Mais sa rareté et son prix (*), très élevé en comparaison du sel ordinaire, le laissent seulement à la portée des gens aisés.

La vallée, dominée par la petite Touzla, à 2 heures de la grande Touzla, contient également quarante à cinquante puits d'eau salée, que l'on fait valoir de la même manière.

Non loin de *Tartchin*, il y a aussi des mines de sel gemme: mais elles ne sont pas exploitées.

§. 3. *Volcans; tremblemens de terre.*

Plusieurs des points les plus élevés du Prolog portent encore des traces de volcans éteints. Un auteur dalmate rapporte que, le 14 novembre 1367, un volcan se manifesta tout-à-coup sur un des sommets pierreux du Prolog. Cette éruption dura plusieurs jours avec une grande violence; et son effet, s'il faut en croire le narrateur, fut de changer la montagne, jusqu'alors stérile, en une plaine cultivable. Depuis cette époque, l'histoire ne rapporte rien de semblable.

Si les éruptions volcaniques sont presque sans

(*) Il coûte 20 paras l'oque; c'est-à-dire, 75 centimes les 2 livres 3 quarts.

exemple, il n'en est pas de même des tremblemens de terre. Rien n'est plus commun que ces terribles frémissemens de la nature, sur-tout dans les hivers rigoureux, et dans les fortes chaleurs. Les Bosniaques, habitués à ces secousses, prétendent que, lorsqu'elles surviennent en hiver, elles annoncent une chute de neiges abondantes, et qu'en été elles précèdent les grands orages. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles causent rarement des malheurs. Pendant l'hiver de 1807 à 1808, nous en avons éprouvé neuf. Une seule fut assez violente pour faire tomber une carafe de dessus ma table : mais nous remarquâmes que, suivant le pronostic des naturels, elles avaient toutes été suivies de neige. Dans d'autres pays, les tremblemens de terre pourraient occasioner des avalanches : mais les Bosniaques sont préservés de ce fléau par l'heureuse configuration de leurs montagnes, qui sont presque toutes en pente douce, et couvertes de bois de haute futaie.

§. 4. *Rivières; lacs; eaux minérales.*

Les principales rivières de la Bosnie sont : la *Drina*, la *Bosna*, le *Verbatch*. L'*Ounna* arrose

la Croatie: la *Narenta*, l'Herzégovine. Les quatre premières coulent vers le nord, et vont grossir la Save. La Narenta seule court au sud-ouest, et se jette dans la mer Adriatique. Si le cours général des eaux, au lieu d'aller à la Save, se dirigeait vers l'Adriatique, les belles forêts de la Bosnie pourraient offrir au commerce maritime des bois de construction d'une qualité supérieure.

On compte cinq ou six lacs dans cet ancien royaume. Le plus remarquable est celui de la *Pliva*, près de Yaïtça. Situé dans un vallon, entouré de tous côtés par de hautes montagnes, ce lac est formé par les torrens qui en descendent. Il commence à *Gueul-Hissar* (forteresse du lac), ancien fort tombé en ruines, à 3 heures d'Yaïtça, et peut avoir trois lieues de tour: il se décharge, par une cascade de 40 pieds d'élévation, dans la Pliva, petite rivière qui se réunit peu après au Verbatch.

Sur la route de Travnik à Bosna-Séray, et à 5 heures de cette capitale, on trouve, proche de la Lépénitça, une source d'eau minérale froide et très abondante. En langue bosniaque, cette eau s'appelle *kiséla vóda*, eau acide: elle a donné son nom au village voisin (*Kiséliak*, *Kisiélitça*), où des personnes incommodées viennent s'établir,

pendant le mois de mai, pour y prendre ces eaux. On les regarde comme très salutaires, principalement dans les obstruct ons. Leur réputation a dépassé la province; et l'on en transporte chaque année une quantité considérable à Raguse.

Mais des eaux minérales encore plus célèbres sont celles qui alimentent la superbe salle de bains que l'on voit à 4 heures au nord d'*Yèni-Bazar*. Un dôme, élevé de 40 pieds, couvre cette salle, dont le milieu est occupé par un bassin ovale qui peut recevoir à-la-fois cinquante baigneurs. Ce bassin, profond de 5 pieds au milieu, est garni tout autour de gradins, qui permettent à chacun de s'enfoncer dans l'eau suivant son desir. Deux sources d'eaux minérales très abondantes, l'une chaude et l'autre froide, sortent d'une montagne voisine, et aboutissent à ce bassin. La source d'eau chaude coule dans un lit élevé de 2 pieds au-dessus de la froide. Quand les baigneurs veulent augmenter ou diminuer la chaleur du bain, ils bouchent à volonté l'un ou l'autre conduit de ces eaux. Elles sont renommées pour le succès avec lequel on les administre dans plusieurs maladies, et spécialement dans les affections scrofuleuses. Entre plusieurs preuves de leur bonne qualité, je puis citer

en particulier la guérison du *Khaznadar* (trésorier) de *Khousrèv Mèhèmèd*, avant-dernier Bèylerbèy. Des humeurs froides le tourmentaient depuis l'enfance : il n'en fut guéri qu'à l'âge de trente ans, par l'usage de ces bains, qu'il prit constamment pendant deux mois.

Les habitans de ce canton prétendent que cet édifice a été construit par les Romains : quelques uns même lui donnent Trajan pour fondateur. Quelle que soit l'origine de cette tradition, elle prouve au moins l'ancienneté de cette salle de bains, dont la bâtisse est remarquable par une solidité inconnue en Bosnie. Elle est construite en pierres de meulière d'une grande dimension, et réunies par un ciment devenu aussi dur que la pierre. Il est entretenu avec assez de soin, suivant les intentions de quelques particuliers qui ont légué des fonds pour cet objet.

Olovo, bourg situé à 4 heures au nord de Varèch, possède un bain d'eaux minérales et chaudes qui est assez fréquenté.

§. 5. *Qualités du sol: ses productions. Animaux.*

La Bosnie est arrosée par un grand nombre de petites rivières, ou plutôt de torrens, qui la divisent en autant de vallées étroites. Lorsque ces vallées s'élargissent, des collines peu élevées en occupent une partie. Cette configuration de terrain est très favorable à la culture des terres, qui sont d'une grande fertilité, malgré l'apathie des habitans, et leur peu de soin à profiter des engrais.

Le sol de la Bosnie propre, de la Croatie et de la Rachie, est, presque par-tout, d'une qualité supérieure. C'est toujours dans les vallées, comme sur les revers des montagnes, une épaisse couche d'excellente terre végétale. Sur les sommets des montagnes, on trouve une terre aussi fertile, quoique plus légère. Dans l'Herzégovine, le sol, d'une nature différente, consiste dans un mélange de sable et de pierres à fusil: cependant le froment et la vigne réussissent dans ce terrain pierreux.

Dans le nord du Pachalik, les cerisiers, les pru-

niers, les poiriers, les pommiers, les noyers, les cognassiers, les noisetiers, ornent des vergers plantés sans symétrie: les contrées méridionales possèdent encore des pêchers, des abricotiers, des figuiers, et des amandiers. Quoique les arbres ne soient jamais taillés ni greffés, ils donnent cependant des fruits d'une bonne qualité. Les pommes et les poires, en particulier, y sont d'une grosseur et d'une délicatesse remarquables.

L'Herzégovine méridionale produit des oliviers. L'huile qu'on en retire suffit à la consommation de la province.

On ne fait de vin que le long de la Drina et dans l'Herzégovine. Celui de Mostar est le plus estimé. Il ne s'en fait pas dans la partie montagneuse, où très souvent, le défaut de chaleur empêche le raisin de mûrir. Les chrétiens et les Turcs du pays suppléent au manque de vins par l'eau-de-vie de prunes : aussi tout le terrain aux environs des villages est-il garni de pruniers.

Dans les jardins potagers, on cultive les melons, les concombres, les melons d'eau, les citrouilles, les carottes, les betteraves rouges et blanches, les fèves, les haricots, les pois, l'aubergine, l'ail, d'énormes navets, et quantité d'ognons. Les Bosnia-

ques font aussi une grande consommation de choux : ils s'en nourrissent presque uniquement pendant l'hiver ; et ils ont une manière particulière de les apprêter, en les faisant fermenter dans des tonneaux.

Les principales productions en grains sont : le blé, le maïs, et l'orge. On en récolte beaucoup au-delà de la consommation du pays ; et le surplus se vend en Dalmatie et dans les états autrichiens.

La Bosnie produit peu d'avoine : mais ses habitans cultivent beaucoup le millet, qui entre dans la composition de leur pain, et dont ils font un cas particulier. Ils prétendent que ce grain se conserve plus long-tems qu'aucun autre ; et ils en font le principal approvisionnement de leurs forteresses. On m'a rapporté que dans une grande famine, qui eut lieu en 1791, le Vizir avait ordonné aux différens commandans des places fortes de distribuer au peuple les approvisionnemens des forteresses. On trouva dans celle de Banialouka un magasin où, depuis quarante-deux ans, s'était conservée une immense quantité de millet ; et l'on reconnut avec surprise que ces grains n'avaient rien perdu de leur bonté, pendant ce long intervalle.

La Bosnie est riche en plantes et en herbes potagères. Les plantes médicinales y sont communes; et, s'il était permis à des Européens d'y faire des recherches, il est probable que ses montagnes fourniraient en ce genre des découvertes précieuses.

La quantité de prairies et de pâturages qui couvre cette province, donne le moyen d'élever du gros et du menu bétail en très grand nombre, et d'en faire un objet considérable de commerce. Les plaines de Banialouka et celles de Bellina sont sur-tout employées à cet usage. Le premier de ces territoires fournit les meilleurs chevaux.

Quoique la Bosnie soit proportionnellement plus peuplée que les autres provinces de la Turquie d'Europe, le nombre de ses habitans pourrait être trois ou quatre fois plus considérable. Aussi n'y a-t-il de cultivé que le fond des meilleures vallées et le pied des coteaux: le reste du terrain est occupé par de magnifiques arbres, dont la réunion présente à chaque instant des forêts plus ou moins spacieuses. Le chêne, l'orme, le frêne, le hêtre, le peuplier, le charme, l'érable, le bouleau, le tremble, garnissent les parties les moins élevées des montagnes: le sapin, l'if, le mé-

lèze, en couronnent les cimes. Tous les arbres forestiers de nos climats se retrouvent ici, à l'exception du châtaignier, que je n'ai vu nulle part.

Les animaux, les volatiles, privés et sauvages, sont les mêmes que dans nos climats. Seulement, les contrées méridionales nourrissent beaucoup de buffles, qui remplacent avantageusement les bœufs pour les travaux de la campagne.

Les brochets, les carpes, les lottes et les truites, sont les principaux poissons des lacs et des rivières. Ils sont tous excellens, ainsi que les canards sauvages et les sarcelles qui fréquentent leurs bords.

On trouve quelquefois des castors dans les îles de la Save et de la Bosna. De belles écrevisses se pêchent dans toutes les rivières.

Il y a peu de reptiles dans ce gouvernement; on n'y voit guère que la couleuvre.

Parmi les insectes, l'abeille seule mérite d'être citée: les habitans en ont de nombreuses ruches. Il n'y a qu'un insecte nuisible; c'est le scorpion: il se rencontre dans l'Herzégovine seulement, et sa piqûre est peu dangereuse.

§. 6. *Climat; saisons; qualités de l'air et des eaux.*

Le climat est très varié, à raison de la différence de température qu'occasionent les montagnes. Tandis que les fertiles plaines, situées le long de la Drina, jouissent d'un hiver assez doux, la Croatie et la partie montagneuse de la Bosnie éprouvent des froids rigoureux : la terre y est, pendant six mois, couverte de plusieurs pieds de neige; et le thermomètre de Réaumur s'y maintient souvent entre 12 et 18 degrés de glace.

Les chaleurs ne sont jamais excessives; mais elles sont plus courtes et plus fortes dans le nord de la province. Les forêts qui couvrent les montagnes y font amonceler les nuages; et, depuis la mi-juin jusqu'au 15 d'août, il y a presque tous les jours de forts orages, suivis de pluies abondantes qui fertilisent le terrain.

Dans les parties montagneuses de ce Pachalik, le printemps paraît vers la fin d'avril, et se prolonge jusqu'au milieu de juin. Les fortes chaleurs se déclarent ensuite, et ne finissent qu'au

15 d'août. Mais, depuis les derniers jours de juillet, les nuits deviennent fraîches et abondantes en rosée. Enfin un froid assez vif se fait sentir vers le 10 de septembre : la neige commence à la fin de ce mois, et n'est entièrement fondue que vers le milieu de mai.

Les contrées méridionales jouissent du printemps dès la fin de mars, et la neige n'y tombe guère qu'à la fin de novembre.

Malgré cette température assez froide, la Bosnie est en général un pays très sain. La bonne qualité de l'air et des eaux contribue principalement à cette salubrité. Comme dans tous les pays montagneux, l'air y est pur, vif, et léger. L'on y trouve peu d'endroits marécageux ; et toutes les eaux qui l'arrosent y sont d'une bonté remarquable.

Les montagnes donnent naissance à des sources sans nombre ; et je ne conçois pas qu'il puisse exister un pays plus favorisé à cet égard. De quelque côté qu'on y voyage, on ne fait pas une demilieue sans rencontrer un ruisseau ou une source abondante. Dans les montagnes, on en voit à chaque cent pas. Ce bienfait de la nature y est si com-

mun que toutes les routes en sont gâtées, même au milieu de l'été : les Turcs ne s'occupant point de donner à ces eaux une direction convenable.

FIN DE L'ÉTAT PHYSIQUE.

VOYAGE
EN BOSNIE.

ÉTAT POLITIQUE.

§. 1. *Précis de l'histoire de Bosnie.*

Nous trouvons peu de faits dans l'histoire de cette grande province, parcequ'elle a presque toujours été réunie à d'autres états. Elle fut subjuguée par Auguste, l'an 34 avant notre ère. Les Romains possédèrent ce pays jusqu'en 367, époque à laquelle il fut envahi par les Sarmates, qui le gardèrent jusqu'en 479. Les Gépides, les Bulgares, les Avares, le conquirent successivement. Les rois de la Prévalis en furent les maîtres à leur tour, pendant plus de cent années. Les Serviens s'en emparèrent vers 640, et le conservèrent jusqu'en 1136. Cette province passa alors sous la

domination des rois de Hongrie, qui la gouvernèrent en y envoyant des *Bans*, ou vice-rois, jusque vers le milieu du XIVe siècle. Ce fut pendant cet intervalle que l'hérésie des *Paterniens* (*) se propagea en Bosnie. Ces sectaires, qui se donnaient le nom de *Bogou-Mili* (agréables à Dieu), excitèrent plusieurs guerres civiles par leur grand nombre et leur fanatisme, et finirent par causer la ruine de leur patrie.

Étienne Touartko, issu d'une famille dans laquelle les rois de Hongrie choisissaient depuis long-temps leurs bans de Bosnie, reçut le même titre du roi Louis en 1355. Louis voulait faire la guerre aux rois de Rachie. Il manda en conséquence à Touartko d'attaquer de son côté ce royaume; et, pour l'engager davantage à cette entreprise, il lui donna le titre de roi de Bosnie, dont il se réserva cependant la suzeraineté, en y joignant l'obligation d'un tribut annuel. Le nouveau monarque chercha bientôt à se former un état plus proportionné,

(*) Leurs principales erreurs consistaient à regarder l'homme comme l'ouvrage et le séjour du démon, à rejeter les prêtres, l'eucharistie, et presque tous les livres de la Bible. Ils disaient encore que, pour être sauvé, il suffisait d'avoir la volonté d'être baptisé. On entrevoit dans ce dernier principe la raison de leur facilité à embrasser l'islamisme.

par son étendue, au titre qu'il portait. Il réussit dans ce dessein en s'emparant de l'Herzégovine, de la Rachie, d'une partie de la Croatie, et des territoires de Traoù, Sébénico, et Spalatro. Ce conquérant mourut en 1391.

Cette mort devint une source de calamités. Le 1391.
défunt ne laissait qu'un fils naturel qui fut d'abord couronné sous le nom de *Touartko II*. Mais bientôt les principaux seigneurs se réunirent, et proclamèrent roi *Ostoïa Kristitch*. Touartko, obligé de fuir, se réfugia auprès de Bajazet, empereur des Turcs, dont il obtint des secours, sous la promesse d'être son vassal. Son successeur, Ostoïa, 1392.
chassé du trône à cause de ses débauches, après six mois de règne, vint aussi implorer l'assistance des Ottomans. Elle lui fut également accordée; et, s'étant réuni à Touartko, ces deux souverains firent la guerre à *Dabissa Yablanovitch*, qui les avait remplacés. Déja Ostoïa était maître d'une grande partie de la Bosnie, et Touartko, de la Rachie, lorsque ces trois rivaux, plus éclairés sur leurs véritables intérêts, s'accordèrent à gouverner respectivement les pays qu'ils possédaient, et s'engagèrent chacun à laisser leurs états au dernier survivant.

En conséquence de l'exécution de ce traité, Touartko II réunit, en 1420, les états de ses deux concurrens. Le royaume de Bosnie jouissait alors de son plus grand éclat. Il se composait de la Croatie turque, de la Bosnie propre, de la Servie occidentale, de la Rachie, de l'Herzégovine, et de cette partie de la Dalmatie où se trouvent Sébénico, Traoù, Spalatro, Almissa. Après un règne dont la tranquillité ne fut troublée que par des querelles religieuses, Touartko II mourut en 1443, sans laisser de postérité.

Cette circonstance plaça sur le trône *Étienne Thomas I*, fils de Dabissa Yablanovitch. Sous ce prince, les Turcs, appelés par les Paterniens, commencèrent à se mêler des affaires de la Bosnie, ou, pour mieux dire, à y préparer les voies à leur domination; car l'histoire de ce règne ne contient que le récit de leurs usurpations succes-
1444. sives. L'année qui suivit son couronnement, Thomas fut obligé de payer au Grand-Seigneur un tribut annuel de 25,000 ducats (305,000 fr.). Il essaya de se soustraire à ce joug en 1459. La puissance de Mahomet II rendit vaine cette tentative.
1460. Peu après, Thomas fut assassiné par ses deux fils naturels, *Étienne* et *Radivoï*.

Étienne, l'un des meurtriers, fut couronné sous le nom d'*Étienne Thomas II*, sans que son parricide fût connu. Radivoï, se voyant exclus du trône, révéla le crime du roi et le sien. Cette découverte, en rendant le roi odieux, ne l'empêcha pourtant pas de régner. Mais la fortune l'abandonna bientôt. L'évêque de Modrussa, légat apostolique de la cour de Rome en Bosnie, persuada à Thomas II qu'il devait cesser de payer aux Turcs le tribut qu'ils avaient imposé sur le royaume. Mahomet II, irrité, vint fondre sur la Bosnie, à la tête d'une armée formidable. On prétend que, dans cette occasion, les hérétiques paterniens et les Grecs, aigris depuis long-temps par les persécutions des Catholiques, ne firent aucune résistance. Quoi qu'il en soit, le royaume dévasté n'offrit bientôt que l'image d'un désert. Le roi, contraint à se réfugier dans la forteresse de Kloutch, y fut assiégé par les Ottomans. Il était réduit à l'extrémité, lorsque Mahomet lui offrit la paix, ainsi qu'à tous les grands, sous la condition de lui prêter serment de fidélité, et de lui payer l'ancien tribut. Ces offres avantageuses ne pouvaient être rejetées. Thomas II, suivi des principaux de sa cour, se rendit au camp de l'empereur ottoman. Arrivés

là, on leur signifia que, pour première preuve de sincérité, ils eussent à se faire circoncire, et à professer l'islamisme. Tous ceux qui ne prirent pas ce parti éprouvèrent une mort cruelle. Le roi fut de ce nombre. On frémit d'horreur au récit de son supplice. Après avoir été écorché vif, on le lia à un pieu, où il servit de but aux flèches des Turcs. Par sa mort, les Ottomans, restés maîtres du royaume, y établirent un Bèylerbèy. Cette forme de gouvernement subsiste encore aujourd'hui.

§. 2. *Des antiquités.*

La Bosnie offre peu de curiosités en ce genre. Nous avons déja parlé des bains d'Yéni-Bazar, attribués à Trajan: mais il existe un monument plus incontestable de la puissance de cet empereur. Dans l'immense forêt qui s'étend depuis la Spretça jusque près de Bellina, on trouve, pendant l'espace de plusieurs lieues, des restes d'un très beau chemin qu'il avait fait construire pour faire passer en Dacie les légions stationnées dans l'Illyrie. Il est formé de grandes pierres plates, et de la largeur de 15 pieds environ.

Le pont de *Vichgrad*, sur la Drina, d'une con-

struction plus moderne, est le monument ancien le mieux conservé. Il fut bâti par les Grecs dans le XIIe siècle, pendant leur domination passagère en Bosnie depuis 1163 jusqu'en 1180. Ce pont, formé de cinq arches, a presque la figure d'un triangle, tant la partie du milieu est élevée et terminée en pointe : c'est ce qui rend moins étonnante la largeur de là principale arche, dont la corde de l'arc a plus de 140 pieds. La solidité de ce pont est prouvée par sa durée, après tant de siècles, dans un endroit où la Drina est singulièrement rapide. Les pierres de meulière qui le composent sont d'une très grande dimension.

Le pont de *Mostar,* sur la Narenta, est encore un ouvrage de la même époque : il est remarquable par la solidité et sur-tout par la hardiesse de sa construction ; car il n'est composé que d'une seule arche, qui est à la vérité fort élevée. Il a donné son nom à la ville qui le renferme, *Mostar* (móst star) signifiant *pont vieux*, dans la langue esclavonne.

A 4 heures au nord-ouest de Travnik, il existe des ruines d'un palais considérable qui servait de maison de plaisance aux rois de Bosnie, lorsque leur capitale était Yaïtça. On y voit encore des

caves immenses et assez bien conservées; elles forment de vastes souterrains, dans lesquels les Bosniaques, avec la superstition commune aux Orientaux, assurent qu'il y a de grands trésors dont l'approche est défendue par des génies.

§. 3. *Géographie politique.*

Les Romains, après la conquête de cette province, la réunirent à l'Illyrie. Ce fut au VIII[e] siècle que les Serviens l'appelèrent *Bosnie,* du nom de la *Bosna*, sa principale rivière.

Sous les rois catholiques, cette province était partagée en plusieurs évêchés: mais, comme il nous reste peu de monumens de cette époque, nous allons parler des divisions établies par la Porte.

Lorsque les Turcs possédaient la Hongrie, ils avaient réuni l'Esclavonie au gouvernement de Bosnie. Ce Pachalik renfermait alors six Sandjakats, ou Pachaliks à deux queues, sous l'autorité d'un Bèylerbèy. Par le traité de Passarowitz, en 1718, la Porte ayant abandonné aux Autrichiens les pays situés entre la Drave et la Save, ajouta la Rachie à la Bosnie, afin que ce gouvernement

restât à-peu-près aussi étendu. Mais, devenue moins puissante, elle diminua le nombre des Sandjakats. Maintenant la Bosnie est divisée en deux *Sandjakats*, ou *Pachaliks à deux queues* et en trente-six *Capitaineries*.

Les Pachaliks à deux queues sont:

Le *Sandjakat de la Poçavine* (Poçavina Sandjakligui). C'est le nom donné à une petite contrée qui s'étend entre la Drina et la Bosna, et qui comprend la ville de Bellina, les deux Touzla, et Vrandouk. *Zvornik* est sa capitale.

Le *Sandjakat de Clissa* (Kliç Sandjakligui). Quoique, depuis plus d'un siècle, les Vénitiens aient réuni cette forteresse à leurs possessions en Dalmatie, la Porte a continué de donner, dans ses fermans, le titre de *Sandjak-Bey de Clissa* au Pâchâ à deux queues, qui gouverne ce qui reste de ce Pachalik en Bosnie. Sa résidence est à *Scopia.*

Parmi les trente-six capitaineries, dix sont situées dans la Bosnie propre; quatorze, dans la Croatie; et les autres, dans l'Herzégovine. Ces districts portent les noms des chefs-lieux que nous allons donner ici.

Dans la Bosnie propre :

DERVENT.

DOBOÏ.

GRADATCHATÇ.

BANIALOUKA.

TÉCHAÏN.

MAGLAY.

TOUZLA-VÉLIKA, ou ACHAA-TOUZLA (Touzla-la-Grande, ou Inférieure).

ZVORNIK.

GLOMATCHA (Klamoch, sur nos cartes).

KOUPRÈS.

Dans la Croatie :

BIHATCH.

DOUBITÇA.

GRADISKA.

NOVI.

KOZARATÇ.

PRIDOR.

OSTROSATÇ.

KROUPA.

MAÏDAN.
VAKOUP.
KLOUTCH.
OSTROVITÇA.
PÉTROVATÇ.
YAÏTÇA.

Dans l'Herzégovine:

MOSTAR.
LIVNO.
DOUVNO.
KOULACHIN.
POTCHATEGL (*).
NÉVÉSIGN.
LOUBOUCHKA.
STOLLATÇ.
GATÇKA.
NICHITCH.
KLOBOUK.
TRÉBIGNE.

Podgoritça, la plus ancienne capitainerie de

(*) Prononcez *egl*, comme dans le mot italien *egli*.

l'Herzégovine, appartenait autrefois au gouvernement de Bosnie; mais elle a été envahie, en 1788, par Mahmoud, Pâchâ de Scutari, et elle est encore réunie à ce dernier Pachalik. C'est pour cette raison qu'elle n'est plus comptée parmi les capitaineries de la Bosnie.

Il n'y a point de capitaines dans la Rachie. Ce pays est sous la domination immédiate du Bèylerbèy, qui le fait administrer par des *Moussélims* qu'il place et déplace à volonté.

§. 4. *Population.*

On peut évaluer de 1,250,000 à 1,300,000 ames la population de cet ancien royaume. Dans ce nombre, il y a 120,000 Catholiques, plus de 500,000 Grecs, et au moins 600,000 Musulmans. Il faut y ajouter 1,200 Juifs, et 30,000 *Tchinguènèh*, ou *Bohémiens*. Au reste, ces évaluations ne peuvent être qu'approximatives : on connaît assez combien il est difficile d'obtenir, en Turquie, des renseignemens précis à cet égard.

Les Turcs habitent de préférence dans les villes, qui contiennent environ la moitié de la population musulmane. Les Grecs sont principalement

répandus dans la Rachie, ainsi que sur les bords de la Save et de la Drina. Dès que l'on a passé cette dernière rivière, on ne voit plus de Catholiques; et le nombre des Turcs va toujours en diminuant jusqu'à Yèni-Bazar.

Il n'y a point de ville ou de village dans lequel on ne trouve plusieurs familles de Tchinguènèh, ou Bohémiens; on en rencontre même en quelques endroits occupant seuls de méchans villages.

Quant aux Juifs, ils sont établis seulement à Bosna-Séray, et dans les villes les plus commerçantes de la province.

§. 5. *Principales villes et forteresses.*

Ce Pachalik renferme quarante-quatre villes principales, défendues par des forteresses. On nomme ordinairement ces villes les *Grad*, ou citadelles de la Bosnie. Dans ce nombre sont compris tous les chefs-lieux des capitaineries. Les autres villes avec forteresses sont : *Bosna-Séray*, *Travnik*, *Bellina*, *Vichgrad*, *Vrandouk*, *Gratchanitça*, *Srébernik*, et *Prouçatch*.

Le plus grand nombre de ces villes ne contient pas trois mille habitans. Comme dans toutes celles

de la Turquie, les rues y sont étroites, tortueuses, et ne sont nettoyées que par les eaux vives qui les traversent. Les plus considérables sont pavées: mais toutes sont très mal entretenues. Les maisons n'ont par-tout qu'un étage, et ne sont bâties en pierres qu'aux rez-de-chaussée; le reste est en bois, ainsi que la toiture.

Nous allons maintenant donner quelques détails sur les principales villes, en commençant par celles qui servent de résidence au Vizir et aux Pâchâs à deux queues. On doit faire remarquer à ce sujet que, quoiqu'il n'y ait en Bosnie que deux Sandjakats dont les titulaires soient nommés directement par la Porte, le Bèylerbèy peut cependant, quand il lui plaît, envoyer des Pâchâs à deux queues dans certaines villes. Mais ces Pâchâs n'ont que le titre de *Mousselims*, ou Gouverneurs pour le Vizir dans leurs districts, et ne sont pas reconnus par la Porte. Ils sont toujours choisis parmi les dix ou douze Pâchâs à deux queues qu'il y a ordinairement dans cette province. Les villes où résident en ce moment des Pâchâs, Mousselims du Vizir, sont *Banialouka*, *Srébernik*, *Yeni-Bazar*, et *Trébigne*.

Bosna-Séray, capitale de la Bosnie, est située

sur la *Milyaska*, un peu avant sa jonction avec la Bosna. Cette ville, bâtie en amphithéâtre sur une colline très inclinée, est dominée par plusieurs forts assez bien entretenus, et au loin par des montagnes couvertes de bois. Elle présente un coup-d'œil très pittoresque. Suivant l'usage turc, chaque maison a son jardin contigu et planté d'arbres, qui, se dessinant parmi les édifices, font un effet très gracieux. De grandes mosquées et de nombreux minarets ajoutent à la variété du tableau. On compte dans cette ville quatre-vingts mosquées ou chapelles publiques, parmi lesquelles huit sont couvertes en plomb; dix *Tèkkièh*, ou monastères de religieux turcs, la plupart mèvlèvis; vingt-quatre bains publics, et plus de deux cents fontaines. Il y a aussi un *Tcharchi* (marché) et un *Atméidan* (hippodrome), tous deux très vastes, et quatre *Bezestan*, ou marchés couverts.

Séray renferme soixante mille habitans. Les Grecs forment un quart de la population. Il y a aussi des Catholiques et des Juifs, mais en petit nombre. Depuis que les Bèylerbèys de la province ne demeurent plus dans cette ville, ils y envoient des Mousselims pour les remplacer. Un *Molla*, juge suprême pour les causes civiles et religieuses,

y administre la justice aux Musulmans; et un *Métropolite* (archevêque grec) y fait sa résidence.

La hauteur sur laquelle est bâtie Bosna-Séray ferme, pour ainsi dire, la vallée de la Milyaska. Cette rivière passe au pied de la ville; et l'on s'en sert, dans la crue des eaux, pour amener du bois de chauffage. En été, elle peut avoir 8 ou 10 toises de largeur, et 3 ou 4 pieds de profondeur. On la passe, avant d'entrer dans la ville, sur un assez joli pont en pierre : il y en a plusieurs autres dans l'intérieur.

Les forts qui servent à défendre cette capitale sont très petits. Ce sont des carrés flanqués de quatre tours, suivant l'ancienne manière de fortifier. Ils sont liés par des murs de 2 pieds et demi à 3 pieds d'épaisseur, et de 14 à 15 de hauteur. A une certaine élévation, une partie de l'épaisseur du mur est transformée en banquettes pour recevoir les combattans. Ces murs renferment encore un certain nombre de maisons, habitées par des bourgeois: c'est ce qu'on nomme le *Grad*, ou forteresse, dans laquelle le fort le plus élevé occupe un mamelon dont la position paraît être avantageuse. La Porte, toujours défiante, et divisant le plus possible les gouvernemens, envoie de

Constantinople un Aga pour y commander. Cet Aga est ordinairement changé au bout d'un an. En 1697, les Autrichiens se rendirent maîtres de la ville basse, qu'ils brûlèrent: mais ils ne purent s'emparer de la forteresse.

Bosna-Séray est le centre du commerce de la Bosnie : ce qui la rend très riche. Ses caravanes vont chercher à Salonique, à Constantinople, en Allemagne, et dans les états ci-devant vénitiens, des objets manufacturés, qu'elles échangent contre les productions de leur pays. Du reste, on y trouve peu de manufactures; et leurs produits sont grossièrement fabriqués. L'industrie des habitans ne se distingue guère que par le poli qu'ils donnent aux fusils, pistolets, *yataghans* (longs poignards), et aux ustensiles fabriqués avec le fer des mines du pays; ils excellent aussi à appliquer l'or sur les bassins à laver, les aiguières, etc.... en usage chez eux; et ils ont acquis en ce genre une grande réputation dans la Turquie septentrionale.

Les nombreux priviléges, accordés à Bosna-Séray, la rendent très importante, sous les rapports politiques. La sultane Validèh jouit d'une partie des revenus de cette ville; et, à ce titre, elle est devenue sa protectrice. Toutes les demandes des Bos-

niaques, leurs réclamations contre les Bèyler bèys, etc... sont toujours appuyées au Divan par l'influence de la mère du Souverain : aussi réussissent-elles ordinairement. Par une conséquence de cette protection, les habitans de Séray se sont rendus à-peu-près indépendans des Pâchâs de la province. Ils ont obtenu depuis long-temps que les Bèylerbèys ne pourraient pas résider chez eux. Cette prérogative les a conduits à se créer une autorité municipale qui, non seulement résiste aux *fermans* (ordres écrits) du Vizir, mais encore entraîne dans son parti les habitans des autres villes de la province, sur lesquels elle exerce un empire absolu d'opinion. Nous verrons bientôt avec quelle irrévérence ils reçoivent les Bèylerbèys qui traversent leur ville pour se rendre à Travnik. Le Moussélim, envoyé par le Vizir pour gouverner en son nom Bosna-Séray, n'y peut exercer son pouvoir que sur les Rayas. A l'égard des Musulmans, son autorité y est nulle; et l'on y a même vu plusieurs fois des Moussélims chassés sous les plus légers prétextes.

Les habitans de cette ville soutiennent leur influence au Divan par l'envoi annuel, à Constantinople, de deux députés choisis dans leur sein. Ces

agens, que la Porte reconnait pour *Capou-kèhaya-ci* (représentans) de Bosna-Séray, sont chargés de porter à la sultane Validèh le *pachmaqliq* (*) que lui doit la ville, et qui monte à 25,000 piastres (37,500 fr.) environ. Ils apportent en outre pour le Grand-Seigneur un présent des six plus beaux chevaux de la province, et 8,000 sequins turcs (environ 88,000 fr.). On leur confie également une quantité d'objets précieux, tels que brocards d'or et d'argent, velours, etc. qu'ils distribuent à tous les gens en place. Ce moyen de séduction leur fait souvent obtenir ce qu'ils demandent pour la ville. Bosna-Séray est à 216 heures de Constantinople, à 75 de Zara, à 48 de Brod, et à 54 de Raguse.

Travnik, dont le nom signifie prairie, est situé entre deux montagnes très rapprochées, très hautes et bien boisées. Le vallon, ou, pour parler plus exactement, le puits qu'elles laissent entre elles, n'a pas plus de six cents toises de largeur. Cette gorge est traversée par la petite rivière de *Latchva*,

(*) De *Pachmaq*, soulier de femme. Ce mot signifie proprement, *don pour la chaussure d'une femme*. On nomme ainsi le revenu attribué aux principales dames du Harem sur certaines villes de l'empire : c'est ce que nous appellerions les *épingles*.

remarquable par ses truites et par la limpidité de ses eaux.

Au commencement du dernier siècle, Travnik était encore un hameau. En 1722, un Vizir, prorogé depuis plusieurs années dans son gouvernement, se trouvait habituellement malade à Bosna-Séray. On attribuait sa maladie à la mauvaise qualité des eaux. Les médecins lui conseillèrent d'aller se fixer à Travnik. Les eaux pures de la Latchva, l'air plus vif, les belles promenades, rétablirent la santé du Pâchâ, et mirent en réputation la salubrité de ce séjour. Le Vizir qui vint ensuite y fixa également sa résidence; et, depuis cette époque, les habitans de Bosna-Séray ont eu le crédit de faire passer en usage, ce qui veut dire loi chez les Turcs, que le Bèylerbèy ne pourrait plus demeurer dans leur ville. C'est à cette circonstance que Travnik doit sa population. La cour du Vizir, dont la suite est toujours composée de cinq cents personnes au moins, le séjour des Pâchâs à deux queues, qui sont sans emploi, celui des Ridjâls, etc. ont porté la population de cette ville à 7,000 habitans. Dans ce nombre, on compte mille Grecs, cinq cents Catholiques, une soixantaine de Juifs, et trois cents Bohémiens.

Un méchant petit fort, dominé de plusieurs côtés, fait toute sa défense. Dans ce fort, qui sert de prison, il y a quatre petits canons de fer, dont on se sert pour annoncer l'arrivée d'un nouveau Vizir et les Bèyrams. La garnison, qui n'y réside jamais, est censée formée des janissaires qui habitent la ville.

Travnik est à 16 heures de Bosna-Séray. Son commerce ne consiste que dans les objets vendus à la cour du Vizir. La position de cette ville, dont les abords sont très difficiles, l'empêchera toujours de devenir le centre d'un commerce considérable. Quand elle cessera d'être la résidence des Pâchâs, elle rentrera en peu de temps dans son obscurité primitive. Le climat y est sain : mais les hivers y sont très rudes, et durent sept mois. Ses environs, tout couverts de montagnes, sont délicieux pour le coup-d'œil et pour la fertilité.

Zvornik, située sur la Drina, au milieu d'un territoire fertile, est la capitale de la *Poçavina*. C'est la résidence d'un Pâchâ à deux queues, nommé directement par la Porte. La guerre qui a suivi les révolutions de la Servie, a considérablement diminué sa population, qui consiste maintenant en 6,000 habitans, presque tous Grecs.

Un évêque grec y fait sa résidence. Cette ville est à 30 heures de Bosna-Séray.

Zvornik est entourée d'une chétive muraille, flanquée de tours. Les Hongrois établirent ces fortifications, il y a plus de trois siècles; mais les Turcs ne les ont point entretenues; et maintenant elles ne peuvent défendre la ville que d'un coup de main. La forteresse est en si mauvais état, que depuis long-temps les canonniers qui en forment la garnison ne peuvent s'y loger.

Scopia, à 6 heures au sud-ouest de Travnik, résidence d'un Pâchâ à deux queues, nommé directement par la Porte. Le fermân qui établit ce Pâchâ lui donne le titre de *Kliç-Sandjak-Bèyi* (Sandjak-Bèy, ou Pâchâ à deux queues de Clissa), quoique cette forteresse n'appartienne plus aux Turcs, depuis 1684. Le Pâchâ qui en est titulaire réside à Scopia. Cette dernière ville est située sur le Verbatch, au milieu d'une plaine fertile, et qui offre des sites charmans : elle a un petit fort insignifiant. Sa population est de 3,000 habitans, dont le plus grand nombre professe la religion romaine. On y compte huit cents Turcs et trois cents Grecs.

Les quatre villes suivantes servent de résidence à des Pâchâs à deux queues, qui remplissent, dans

leurs arrondissemens, les fonctions de Moussélims, ou gouverneurs pour le Vizir.

Banialouka, sur le Verbatch, dans un canton renommé pour la bonté de ses grains et de ses pâturages. Cette ville a été, pendant un siècle environ, la résidence des Bèylerbèys, et possédait alors une forteresse assez considérable qui tombe maintenant en ruines. Près de Banialouka, le Verbatch reçoit la petite rivière de *Bania*, qui a donné son nom à la ville. Les habitans sont au nombre de cinq mille, parmi lesquels il n'y a que mille Turcs: le reste est composé par moitié de Grecs et de Catholiques. Banialouka est à 16 heures de Travnik.

Srébernik ou Srébernisça, *terre d'argent*, ainsi nommée à cause des mines de ce métal qu'on exploitait autrefois dans ses environs. Elle est située sur la petite rivière de *Knisa*, à 24 heures de Bosna-Séray. Ses fortifications consistent dans une tour ruinée, et dans une palissade défendue par un fossé presque comblé. Sa population peut être évaluée à 3,000 ames, dont plus des trois quarts sont des Grecs.

Yéni-Bazar, Novi-Bazar ou *Nouveau marché*, sur l'Ibar, est l'ancienne capitale de la Rachie. C'est la seconde ville du pachalik de Bosnie, pour

l'étendue et la population. Ses habitans sont au nombre de quinze mille, parmi lesquels on compte près de cinq mille Turcs, cent Juifs, six cents Bohémiens : le reste suit la religion grecque. Cette ville était très commerçante, avant les troubles de la Servie. Son heureuse position lui permettait de rassembler les productions de la Bosnie, de la Servie, de l'Albanie, de la Romélie et de l'Allemagne, dans une foire célèbre qui durait, chaque année, pendant un mois, et finissait à la S. Dimitri des Grecs, le 26 octobre. C'est à cette foire qu'Yéni-Bazar a dû son nom. Cette ville n'a pour fortifications qu'une enceinte de palissades assez bien entretenue. Elle est éloignée de Séray de 48 heures.

Trébinia, Trébigne, dans l'Herzégovine, à six heures de Raguse, est une petite ville avec une forteresse peu importante : elle est située sur la Trébignitça. Sa population est de 2,000 habitans, la plupart catholiques. L'évêque catholique de cette ville est nommé par le Pape et réside à Raguse : les Turcs de Trébigne n'ayant jamais voulu consentir à le laisser demeurer chez eux.

Les autres villes remarquables de ce gouvernement sont les suivantes :

Mostar, sur la Narenta, capitale de l'Herzégovine. Elle doit son nom à un ancien pont, construit dans son enceinte par les Grecs du Bas-Empire. Sa population est de 12,000 habitans, dont les deux tiers sont Grecs. Le capitaine et Ayan actuel, *Mèhmèd-Âga*, s'y est rendu à-peu-près indépendant des Bèylerbèys de la province. Les Grecs y vivent en bonne intelligence avec les Turcs, et y jouissent d'une grande liberté. Les deux peuples se réunissent dans les occasions importantes, et s'opposent, d'un commun accord, aux volontés des Vizirs, quand elles leur déplaisent. *Koukavitça*, Pâchâ de la Bosnie, en fit une funeste expérience en 1783. Il voulait entrer de vive force à Mostar, pour s'y faire payer le miri. Les habitans s'armèrent, et le massacrèrent avec presque toute sa troupe. Ce meurtre a intimidé les Bèylerbèys, qui n'exercent plus dans cette ville qu'une autorité d'opinion.

Mostar est une ville riche, et le centre d'un commerce assez considérable. Elle a été célèbre, dans les derniers temps, par ses fabriques d'excellentes armes à la façon de Damas. Elle possède une forteresse bien entretenue, mais de peu de défense. C'est le siége d'un évêché grec, le plus ancien de

tout le royaume. Elle est à 30 heures de Bosna-Séray.

Bihatch, située sur les bords de l'Ounna, ne mérite d'attention que comme la capitale de la Croatie turque. Ses fortifications sont en ruines depuis long-temps; et sa population n'excède pas 3,000 ames. Sa distance de Travnik est de 36 heures.

Yaïtça, sur le Verbatch, était, sous les rois catholiques, le siége de leur domination. Elle renferme aujourd'hui 4,000 habitans. On y voit le tombeau d'un évêque catholique qui y fut martyrisé par les Turcs, il y a deux siècles environ. Les miracles qu'on lui attribue font accourir, à Yaïtça, le 8 mai de chaque année, une foule de pélerins catholiques, pour y entendre le service que l'on célèbre pour l'anniversaire de sa mort. Cette ville est à 8 heures de Travnik.

Vrandouk, sur la rive gauche de la Bosna, et non sur la droite, ainsi que le marquent les cartes, est une forteresse, petite, comme toutes celles de la Bosnie, mais occupant une position avantageuse. Elle est bâtie sur la cime d'un rocher isolé, et domine l'angle du chemin étroit qui conduit de Jeptcé à Zénitça. C'est dans cette citadelle que l'on étrangle ordinairement les janissaires et les autres Mu-

sulmans, dont le Pâchâ veut se défaire. Sur une colline voisine, il y a une petite ville du même nom qui peut contenir 1,000 habitans. Elle est à 8 heures de Séray, et à 5 de Travnik.

Maglay, sur la Bosna, est une ville considérable, avec une forteresse en assez bon état. On y compte 7 ou 8,000 habitans, dont plus de la moitié est composée de catholiques. Cette ville était encore, il y a quatre années, la résidence d'un Pâchâ à deux queues, qui y faisait les fonctions de Moussélim pour le Vizir. Elle est à 12 heures de Travnik.

Vichgrad, sur la Drina, contient 5,000 habitans, presque tous Grecs. Elle est célèbre par son pont en maçonnerie, construit au temps du Bas-Empire. Les Turcs ont établi un retranchement sur le milieu de sa longueur. Cette barrière, toute faible qu'elle est, a déja arrêté plusieurs fois les Serviens. Vichgrad est à 17 heures de Bosna-Séray.

Telles sont les plus importantes des quarante-quatre cités que les Bosniaques comprennent sous le nom de Grad, ou villes avec forteresses. Il suffit de connaître les Turcs pour avoir une idée du peu d'importance que méritent ces ouvrages, considérés militairement. La plupart de ces places ne

tiendraient pas une journée devant notre artillerie. D'ailleurs, presque toutes sont placées dans des points dominés de plusieurs côtés. Aucune ville n'est entièrement enceinte de murs, à l'exception de Zvornik. Dans les autres, il n'y a de muré que la partie appelée proprement Grad. Celles qui avoisinent les frontières, comme *Dervent*, *Kroupa*, *Gratçanitça*, etc. sont de véritables *palanques*, et non des forteresses. Les redoutes, nommées palanques, sont un carré entouré d'un fossé, d'un parapet et de palissades très élevées. Elles sont construites avec des poutres ou de gros arbres, plantés fort avant dans la terre, très près les uns des autres, et joints ensemble par des bandes de fer. Derrière ces poutres, se trouve un parapet, et au-devant un large fossé ordinairement plein d'eau. Il y a presque toujours au milieu une tour en maçonnerie ou en bois destinée à servir de réduit, et à procurer à la sentinelle qu'on y place la facilité de découvrir de plus loin.

Je dois ajouter, pour faire connaître l'état de ces prétendues forteresses, que, si l'on en excepte celle de Bosna-Séray, et sept ou huit autres, il n'y a pas un de ces forts qui ne tombe en ruines,

par la faute des capitaines chargés de leur entretien, dans les différens districts.

§. 6. *Des Bosniaques et de leur langue.*

Les révolutions, dont cette province a été le théâtre, ont nécessairement mélangé les races de ses habitans. Ceux qui y demeurent aujourd'hui sont les restes des nations Slaves de la Sarmatie: lesquelles, sous les noms d'Avares, de Madjars, de Patzinaks, et sur-tout de Serviens, subjuguèrent ce pays dans les Ve, VIe, et VIIe siècles.

Les Bosniaques ont en général les traits de la physionomie réguliers et bien prononcés; et l'on ne voit guère chez eux de ces figures tartares, si fréquentes dans presque toute la Turquie. Les habitans des parties montagneuses de Pachalik ont souvent la chevelure blonde ou châtaine: elle est noire dans la plaine. Leur stature est au-dessus de la médiocre; et il est très ordinaire de rencontrer des hommes de 5 pieds 8 ou 10 pouces, d'une carrure proportionnée à leur haute taille. Comme tous les habitans des montagnes, les Bosniaques sont très robustes et vivent long-temps.

Les femmes sont ordinairement d'une belle taille; et beaucoup d'entre elles sont remarquables par des traits réguliers, une belle carnation, et une blancheur éblouissante.

La langue vulgaire, introduite par les Serviens, est l'*Illyrique*, c'est-à-dire, à peu de variations près, celle que parlent les Russes, les Polonais, les habitans de la Bohême, les Bulgares, les Serviens, etc... Quoique le turc soit là langue du gouvernement, le nombre des Bosniaques qui connaissent cette langue ne va peut-être pas au vingtième de la population. Les Pâchâs à deux queues et les capitaines eux-mêmes y sont si peu exercés, que le Vizir actuel, *Ibrahim-Halimi*, né et élevé à Constantinople, m'a assuré qu'il avait demeuré plus d'un mois à Travnik, avant de pouvoir comprendre les locutions barbares dont se servaient les chefs du pays, en parlant le turc.

La langue illyrique est riche et sonore. Celle que l'on parle en Bosnie est beaucoup plus facile à apprendre que le russe. Elle a adopté quelques mots de la langue turque : cependant on la regarde comme moins chargée de mots étrangers que les autres dialectes de l'esclavon.

§. 7. *Caractère : mœurs. Habillemens.*

Les naturels sont francs et hospitaliers entre eux, braves, prisant par-dessus tout la qualité de Bosniaque, et très constans dans leurs affections comme dans leurs haines. Cette dernière habitude tient à leur extrême opiniâtreté : « Nous autres « Bosniaques, disait le Curé catholique de Do- « latç, rien ne peut nous faire varier dans notre « première idée ; nous avons une tête de fer. » Il aurait pu ajouter, et un cœur de pierre. En effet, le Bosniaque qui, dans toute la Turquie, passe pour être d'un bon caractère, est féroce dans son pays, soit par une suite de l'âpreté du climat, soit plutôt à cause de la défiance que lui inspire sa position dangereuse entre trois grands empires. Car il faut rendre justice aux Musulmans de cette province : de l'aveu même des Rayas, ils étaient très doux, avant les dernières années. Mais, depuis le commencement de ce siècle, leur situation politique les a rendus extrêmement défians. Ils se sont trouvés voisins des Français, qu'ils aimaient assez autrefois, mais dans lesquels, depuis l'expédition d'Égypte, ils ne veulent plus voir que des enne-

mis, revêtus d'apparences amicales. Les Autrichiens bordent leurs frontières au nord. Les Russes, si redoutables pour tout ce qui est musulman, se trouvent à portée de leur territoire, par la mise en armes des Serviens et par celle des Monténégrins, qui les ont tout-à-coup isolés du reste de l'Empire. Cette position, en exaltant leurs terreurs, les a rendus méchans avec tout le monde. Elle leur a inspiré la crainte de voir leurs Rayas se révolter : pour les contenir, ils ont eu recours à la barbarie. C'est alors qu'on a vu s'altérer leur bonté primitive, et quelques chefs déployer un degré de férocité dont on n'avait pas encore eu d'exemple. Pour n'en citer qu'un trait, le capitaine de Gradatchatç faisait emprisonner, sous les plus légers soupçons, les Rayas de son district; et les vendredis, en sortant de la mosquée, son plaisir était de se faire amener quelques uns de ces malheureux, sur lesquels il exerçait sa force, vraiment extraordinaire, en les coupant en deux d'un seul coup de sabre, au défaut des reins. Khouçrèv-Mèhmèd, avant-dernier Vizir, ne pouvant le punir juridiquement de ces atrocités, le fit périr dans une action contre les Serviens, en le laissant exposé à leur feu, au mois d'août 1807.

La chose qui frappe le plus l'Européen, arrivant en Bosnie, c'est l'abord dur et les regards farouches des habitans de Bosna-Séray, de Travnik, et des villes de confins. La situation de cette province, frontière des états de l'empereur d'Autriche et de ceux de Venise, avec lesquels elle était habituellement en guerre, avait rendu les Bosniaques très méfians vis-à-vis de ceux qui se présentaient sur leur territoire. Tout étranger qui s'arrêtait plus de trois jours dans un endroit, sans en avoir la permission des autorités turques, était pendu comme espion; et, ce qui prouve l'inhospitalité des naturels, c'est que, quoique beaucoup d'entre eux soient intéressés dans le commerce des marchandises qu'ils tirent d'Allemagne ou de Dalmatie, aucun négociant de ces derniers pays n'a jamais osé s'établir chez eux. Le commerce d'échange se fait par des marchés, établis sur les frontières, à des jours fixés dans chaque semaine.

Au reste, cette férocité des habitans paraît moins extraordinaire à celui qui connaît leur manière de se nourrir. Leur régime se compose principalement de crudités, d'alimens salés, et d'eau-de-vie: toutes choses très propres à exciter l'effervescence et l'âcreté du sang. Quand un Bosniaque

se lève, il commence par boire un grand verre d'eau-de-vie de prunes sauvages (*slibovitç*). Un peu avant le dîner, il en boit au moins deux autres, en mangeant des pâtisseries. Pour étouffer la chaleur épouvantable que cette boisson lui donne à l'estomac, il dévore son potage à l'ognon et aux navets, coupés par petits morceaux, et sans pain; son ragoût horrible de viande de mouton fumée grossièrement (*paçterma*), et ses choux aigres. On sert ensuite une copieuse soupe aux haricots; et le repas finit par un renouvellement de boisson d'eau-de-vie. Tel est le dîner habituel dans la mauvaise saison. En été, les Bosniaques ne vivent presque que de melons d'eau, de concombres, etc., qu'ils mangent crus. C'est mettre de la cérémonie dans un festin que d'y servir un agneau, rôti à la manière turque, c'est-à-dire tout entier, et farci de riz avec les intestins hachés.

Les naturels boivent peu d'eau. Ils prétendent que sa crudité occasione des coliques, donne des goîtres, et fait tomber les dents : ce qui peut être vrai pour les eaux de source. C'est apparemment pour obvier à ce mal qu'ils boivent tant d'eau-de-vie, qu'on peut regarder cette liqueur comme la principale boisson du pays, et que l'on accoutume

un jeune homme à en user, comme ses pères, du moment qu'il atteint l'âge de puberté. A raison de cette habitude, les Bosniaques n'aiment pas à manger avec les Turcs des autres provinces qui ne boivent pas de liqueurs, au moins en public.

Les habitans qui professent la religion dominante se glorifient beaucoup de leur qualité de Musulmans. Ils sont cependant traités de barbares et de nouveaux convertis (*potour*) par les Osmanlis des autres parties de l'Empire. Un coup d'œil sur l'origine, et sur les mœurs des Turcs actuels de Bosnie, fera connaître les causes de cette opinion.

Vers la fin du XIII[e] siècle, les hérésies des Paterniens avaient eu beaucoup de prosélytes. Dans un siècle d'ignorance, et chez un peuple barbare, ces idées nouvelles produisirent les effets ordinaires : un fanatisme outré parmi leurs sectateurs, et la haine de ceux qui les avaient rejetées. Cette diversité d'opinions occasiona des querelles sanglantes. Depuis plus d'un siècle, les Paterniens et les Catholiques se fesaient une guerre de religion, lorsque les premiers, réduits à l'extrémité, appelèrent les Turcs à leur secours. Les Musulmans mirent fin aux dissentions des deux partis,

en s'emparant du royaume. Ils proposèrent ensuite aux naturels de leur restituer leurs biens, s'ils embrassaient l'islamisme. Les Paterniens seuls acceptèrent cette proposition, et consentirent à se confondre avec les conquérans. Mais le turc n'ayant jamais été la langue du peuple en Bosnie, il en est résulté, entre les nouveaux Musulmans et ceux des contrées plus méridionales, une ligne de démarcation sensible. Elle s'est encore accrue par des usages différens, sur plusieurs points importans, et d'autant plus désagréables pour les vrais fidèles, qu'ils portent des traces évidentes des anciennes traditions du catholicisme. Ces coutumes se sont maintenues, parceque les Pâchâs à deux queues, les capitaines, et les Musulmans du peuple, sont presque tous Paterniens d'origine. Nous allons tâcher de faire connaître celles qui établissent des dissemblances entre les mœurs des habitans et celles des autres Turcs.

Nous avons déja fait observer que le nombre des Musulmans est très grand en Bosnie, comparé à celui des Rayas. On pourrait l'estimer à-peu-près comme d'un à un. Ce fait est digne de remarque : car personne n'ignore que, prise en masse, la po-

pulation de la Turquie contient au moins deux Rayas pour un Musulman.

Entre plusieurs raisons à donner pour expliquer la conservation du peuple conquérant, la principale est sans doute une excellente coutume de ce pays. C'est que chaque homme n'y a qu'une femme, à laquelle il s'attache uniquement. Aucun individu ne profite ici de la faveur de la loi pour avoir des concubines; et, parmi les plus riches mêmes, il est rare de trouver quelqu'un qui soit le mari de deux femmes.

L'usage dont nous venons de parler, et dont les résultats sont si favorables à la population, tient à la violation d'une coutume, observée dans le reste de l'Empire. Par-tout ailleurs, avant que deux individus s'unissent, le mari ne connaît ni le visage ni le caractère de sa future compagne. En Bosnie, au contraire, une demoiselle musulmane, en âge d'être mariée, reste à sa fenêtre sur la rue, ayant le visage découvert, et converse publiquement avec les jeunes gens qui lui font la cour. Un choix est bientôt formé; et si les parens réciproques y consentent, l'union a lieu. Des époux qui se sont choisis, s'estiment et s'aiment davantage. Tel

est le bien produit par une conduite que l'on punirait rigoureusement, dans toute autre province ottomane.

On pourrait croire que cette facilité dans les unions serait dans le cas d'engendrer quelque désordre après le mariage. C'est cependant ce qui arrive rarement. Les femmes, une fois mariées, sont obligées de s'observer plus encore qu'ailleurs. Par exemple, à Constantinople et dans la Romélie, lorsque les femmes sortent, elles voilent leurs visages de manière à n'avoir de découvert que les yeux et la partie supérieure du nez. En Syrie, en Arabie, en Égypte, elles ne montrent que les yeux. On ne voit absolument rien de leur figure en Bosnie. Une femme mariée y porte sur le visage deux mouchoirs, dont l'inférieur couvre le menton, la bouche et le nez tout entier : le supérieur voile le front, les yeux, et s'abaisse sur l'autre : de sorte que la femme ne voit que par l'interstice, existant entre les deux linges, et uniquement dans la direction des pieds. Pour regarder au visage une personne de sa hauteur, elle est forcée de jeter la tête fort en arrière.

Les vices des voluptueux Musulmans d'Asie et de Constantinople ont fait peu de progrès dans ce

climat rigoureux. La pédérastie y est presque inconnue; et c'est encore à cette cause qu'il faut attribuer en partie les familles nombreuses. Les adultères sont également très rares. Il est vrai que ce dernier délit est puni cruellement. En pareil cas, l'homme est pendu sans rémission. Une femme qui en est convaincue, ou même fortement soupçonnée, est abandonnée à la vengeance de l'époux irrité : et chez ce peuple féroce, on a vu des maris écorcher vives leurs femmes, d'autres les couper par morceaux. Ces horreurs s'exécutent sans réclamation. Tout le monde, en cette circonstance, s'oppose même à un remords d'humanité de la part du mari. Nous en avons eu un exemple au mois d'avril 1808. Un Aga de janissaires était allé faire un voyage à Bosna-Séray, laissant sa femme à Travnik. Pendant son absence, un jeune Grec vint plusieurs fois chez lui, et fut aperçu par les voisins, qui épient toujours, suivant l'usage turc, ce qui se passe dans une maison dont le chef est absent. Au retour de l'Aga, ses voisins lui dénoncèrent le Grec. En conséquence, ils se rendirent avec lui au *Mèhkèmèh* (tribunal de justice); et, sur leurs dépositions, le Grec fut pendu, et la coupable abandonnée à la vengeance du mari. Cet

époux offensé avait des enfans de sa femme, et l'aimait beaucoup, disait-on. Il se contenta de lui couper le nez et les oreilles. Mais les voisins, indignés de cette conduite qui leur paraissait trop indulgente, en portèrent plainte au Divan : et le Vizir Ibrahim, accédant à leur réclamation, fit mettre la femme dans un sac avec des pierres, et la fit jeter dans la rivière, vis-à-vis de l'endroit où son amant avait été exécuté.

En citant le fait précédent, j'ai parlé d'une dénonciation de voisins, au sujet de laquelle je crois devoir donner une explication. On ne connaît point, en Turquie, les moyens de police employés chez nous, pour surveiller les actions des particuliers. Le gouvernement y supplée en rendant les sujets cautions les uns pour les autres. Chaque village, et, dans les villes, chaque rue, est sous l'inspection d'un de ses habitans, choisi ordinairement d'après son âge. Se commet-il un meurtre dans une rue de ville ou dans un village? toutes les maisons de la rue ou du village sont taxées arbitrairement par le chef du pays, pour n'avoir pas prévenu ou empêché le crime. Cela s'appelle *payer le prix du sang;* et c'est l'ancien qui fait, dans son arrondissement, la répartition de la taxe.

On punit de même la ville ou le village le plus voisin du champ où il y aura eu quelqu'un d'assassiné. Des châtimens semblables ont lieu pour un adultère, ou pour tout autre crime. Ces avanies se font au profit des autorités; et l'on pense bien que, dans l'occasion, elles profitent largement de leur privilége.

Cette responsabilité réciproque, qui rend chacun très attentif aux actions de ses voisins, a produit l'usage, général en Turquie, d'avoir toujours au premier étage de chaque maison, donnant sur la rue, une partie de la chambre bâtie en saillie, au-dessus du rez-de-chaussée, entourée de vitres et formant lanterne, afin que l'on puisse voir de là tout ce qui se passe dans la rue. Quand un individu veut se fixer dans un endroit, il doit obtenir d'abord l'agrément de tous ses voisins : car l'opposition de deux seulement suffit pour l'empêcher d'occuper la maison qui pourrait lui convenir. La loi est toujours en faveur des voisins, à raison de l'intérêt qu'ils doivent prendre à la moralité des gens dont ils répondent; et en conséquence de la maxime sacramentelle des Turcs: *Qounchounoun hakki Tanrinin hakki dur:* Le droit du voisin est le droit de Dieu.

Hors du cas d'adultère, les femmes musulmanes sont traitées avec plus d'égards que dans les autres provinces de l'Empire; leur existence n'est point tourmentée par la présence des eunuques : elles se visitent sans cesse, se soutiennent mutuellement, et font véritablement corps entre elles. Cette bonne harmonie leur a valu plusieurs priviléges. Le plus considérable, et en même temps le plus opposé à l'esprit de la religion mahométane, est certainement la liberté de choisir un époux; et cet usage est si bien établi que, s'il existe des obstacles de la part des parens, il n'est pas rare de voir une demoiselle se faire enlever par son amant, qui d'ailleurs l'épouse toujours, après un pareil éclat. Les femmes en ont encore acquis un autre assez important. Quand une femme n'a pas de nouvelles de son mari depuis un an et un jour, et qu'elle desire en prendre un autre, elle n'a besoin que de produire le témoignage de deux personnes qui assurent qu'il est mort, ou de quatre qui attestent l'avoir entendu dire. Si le premier époux vient ensuite à reparaître, la femme est libre d'habiter avec celui des deux qui lui convient. Dans le reste de la Turquie, une femme, en

pareille circonstance, est obligée de retourner avec son premier mari.

On sera peut-être curieux de connaître la manière dont les Musulmans de Bosnie préparent leurs filles à cette union, obligatoire pour le beau sexe, et qui lui offre encore, dans l'état de société, les chances les plus favorables. L'éducation donnée aux jeunes personnes a presque uniquement pour but les agrémens physiques; et, bien loin de travailler à développer leurs facultés morales, on ne leur apprend pas même à lire. Comme les Turcs recherchent principalement, dans les femmes, la grande jeunesse unie à l'embonpoint même excessif, rien n'est épargné pour l'acquisition de ce dernier charme. Dès qu'une fille atteint l'âge de puberté, elle est fixée sur un sofa, où elle reste tout le jour, sans prendre le moindre exercice; et elle passe à dormir le peu de temps qu'elle n'emploie pas à se bourrer d'alimens substantiels. Une mère de famille a bien rempli ses devoirs, lorsque sa demoiselle, âgée de treize à quatorze ans, présente un embonpoint sans mesure aux yeux d'un époux enivré. Elle a également l'attention de lui faire perdre de bonne heure cette élas-

ticité des chairs, prisée encore dans quelques coins de l'Europe, mais que les Turcs n'aiment point. Les bains d'étuves, qui relâchent beaucoup le tissu cellulaire de la peau, procurent assez facilement cet avantage; et d'ailleurs les jeunes filles, qui veulent aussi, de leur côté, contribuer au perfectionnement de leur beauté, ont grand soin de passer sans cesse les mains sur leur gorge, afin de la faire descendre davantage.

A Bosna-Séray, et dans presque toutes les villes de Bosnie, il s'est conservé une coutume qui semble se rapporter au droit vexatoire de *cuissage* de nos temps féodaux. Lorsqu'un Grec aisé se marie, principalement si sa femme a quelques attraits, on voit bientôt arriver un des Turcs puissans de l'endroit. Il se déclare le protecteur de la maison; et, à ce titre, il y entre et en sort quand il lui plaît. Toutes les fois qu'il s'y trouve, surtout aux heures qui ne sont pas celles des repas, le mari a soin de ne pas entrer chez lui jusqu'au départ du Musulman. Ces patrons, à leur tour, sauvent leurs clients des avanies si habituelles envers les Rayas, et contribuent même ordinairement à soutenir le ménage.

Quoique cet usage soit presque général, on

trouve cependant de temps à autre des maris bizarres qui ne plaisantent pas sur cet article, malgré leur qualité de Rayas. Au mois d'avril 1808, un Grec de Banialouka, irrité contre le capitaine du district, qui venoit voir très souvent sa femme, l'attendit un soir et l'assassina. Cette vengeance, dont un Raya n'eût jamais eu l'idée autrefois, a été la suite de la hardiesse, inspirée aux Grecs de Bosnie, par les succès des Serviens.

Dans l'Herzégovine, les Turcs s'accordent parfaitement avec les Grecs. Les femmes musulmanes ne s'y couvrent le visage que dans les villes, et y jouissent d'une plus grande liberté que dans le reste du Pachalik.

La Bosnie est le premier pays de l'Empire où j'ai vu des Musulmans, hommes et femmes, réduits à demander l'aumône dans les rues, et sur les grands chemins. C'étaient de malheureux Serviens que les troubles de leur patrie en avaient exilés. Ce trait, qui ne fait pas honneur aux Bosniaques, prouve en même temps combien peu ils ressemblent aux autres Turcs, sous le rapport de la charité, et leur égoïsme pour tous ceux qui ne sont pas précisément nés parmi eux. Ils portent si loin cet amour exclusif de leur patrie, qu'ils ne

veulent pas reconnaître pour compatriotes les Rachiens, qui ont cependant leurs usages, leur langue, et qui vivent sous le gouvernement du même Vizir.

Rien n'indique mieux la grossièreté des Rayas catholiques que leur mépris excessif pour leurs femmes. Les maris ne les citent jamais qu'en se servant d'une expression qui répond au *sauf votre respect* de nos paysans. Dans un ménage pauvre, où il n'y aura qu'une méchante couchette, le mari ne souffre pas que sa femme y soit avec lui, et la laisse coucher sur le plancher, ou sur un banc de bois, même quand elle est enceinte. Par-tout une ligne de démarcation existe entre les deux sexes. Dans un repas, le maître de la maison commence par servir tous les hommes, sans faire attention aux femmes. Ensuite la maîtresse sert les personnes de son sexe, qui sont réunies au bas bout de la table. A l'endroit où l'on dit la messe, les hommes réunis occupent les parties plus rapprochées de l'autel : derrière eux, et à quelque distance, sont placées toutes les femmes. Lorsqu'un père de famille vient à mourir, ses fils s'emparent de l'héritage entier, et n'ont aucune attention ni pour leur mère ni pour leurs sœurs, qui restent

chez eux, et y sont traitées comme de véritables servantes. En un mot, les Rayas catholiques n'offrent, à cet égard, aucun rapport avec les habitans de nos pays civilisés.

Il est impossible de voir des gens plus misérables et plus dégoûtans que les *Tchinguènèh* (Bohémiens). Cependant ils sont tous libres, et professent, en apparence, le musulmanisme : mais ils sont tellement méprisés, qu'il leur est défendu d'entrer dans les mosquées, et qu'on leur fait payer un *kharadj* plus fort que celui des Rayas. Leurs mauvaises mœurs leur attirent toutes ces avanies.

Les Bohémiens des villes exercent par-tout la profession d'ouvriers en fer. Parmi ceux qui vivent dans les campagnes, beaucoup n'hésitent pas à détrousser et même à égorger les voyageurs, lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Les uns et les autres ne se font aucun scrupule de vendre du vin publiquement. Les jeunes femmes bohémiennes sont les courtisanes du pays : la plupart savent jouer de quelque instrument populaire, et exécuter des danses avec les gestes les plus lubriques. Les vieilles sont les entremetteuses des jeunes, se mêlent de magie, prédisent l'avenir, et don-

nent aux pauvres gens des médecines de cheval.

Pour les Juifs, ils brocantent sur tout, et font le métier de prêter de l'argent, sur gages, à dix et à douze pour cent d'intérêt, par mois.

L'habillement des gens riches est le même que celui des Turcs du midi. Les hommes d'une condition ordinaire sont habillés à l'albanaise, c'est-à-dire qu'ils ont un pantalon large et plissé du haut, étroit et boutonné du bas; une veste qui ressemble assez au gilet de dessus de nos hussards, et des *papoutchs* (souliers en maroquin) sur la jambe nue. Leur coiffure consiste en un simple *feç* (calotte de drap), accompagné quelquefois d'une mousseline légère plissée en forme de turban. En voyage et dans l'habillement de gala, on reconnaît les Janissaires à un bonnet noir très élevé, et entièrement semblable à un pain de sucre, tronqué à l'extrémité. Les Turcs de Bosnie aiment beaucoup à employer la couleur rouge dans leur coiffure et dans leurs habillemens; et, à la différence des autres Osmanlis, ils abandonnent aux Rayas l'usage de la couleur blanche.

Les Musulmanes ont les mêmes habillemens que celles des provinces méridionales; et, dans leur toilette, emploient également le blanc et le rouge

pour la peau, le noir pour les sourcils et les cheveux, et le rouge-brun pour la teinture des ongles.

Les femmes des Rayas ont une redingote de drap qui couvre la chemise, et le long caleçon qu'elles portent habituellement. Des sandales, ou plutôt une espèce de brodequin, composent leur chaussure. Leur coiffure ordinaire consiste dans une grande serviette pliée en six ou huit, fixée sur leurs têtes, et dont les extrémités flottent parderrière.

§. 8. *Religions et superstitions.*

Nous parlerons ailleurs des autorités religieuses de l'islamisme, parcequ'elles font partie du gouvernement. Nous nous contenterons de faire connaître ici les ministres des autres cultes.

Il y a deux évêques catholiques en Bosnie. L'un est l'*Évêque de Trébigne*, choisi par le Pape entre les moines jacobins de Raguse : mais il reste dans cette dernière ville, sans venir à son poste, parceque les Turcs de Trébigne, soupçonneux comme tous les peuples de frontières, n'ont jamais voulu permettre à un évêque de s'établir chez eux.

Le second évêque, qui porte le titre d'*Évêque*

de Douvno, doit donc être regardé comme le véritable chef de notre religion dans ce Pachalik. Il réside dans le couvent du Saint-Esprit à Foïnitça; et il réunit à la qualité d'évêque celle de vicaire apostolique du Saint-Siége en Bosnie. Ce prélat est à la tête du clergé de la province, parmi lequel il choisit trois vicaires-généraux. L'un d'eux est chargé de remplacer l'évêque dans l'administration spirituelle de la Bosnie aux mines d'argent (*Bosna argentina*): c'est le nom donné aux contrées le plus rapprochées de la Servie, entre la Bosna, la Save, et la Drina. L'évêque de Douvno nomme en outre les supérieurs des trois monastères de *Foïnitça*, *Souttinska*, et *Cressévo*, ainsi que les curés des villes et villages suivans: *Bosna-Séray*, *Travnik*, dont le titulaire réside à Dolatç, *Yaïtça*, *Bihatch*, *Mostar*, *Kotter*, *Ivanska*, *Kouprès*, *Voditchévo*, et *Goutcha-Gora*.

Tous ces ministres du culte catholique sont choisis parmi les religieux de l'ordre des Mineurs-Observantins qui demeurent dans les trois monastères de Foïnitça, Souttinska et Cressévo. Le premier de ces couvens en contient cent cinquante, et les autres quatre-vingts environ. En considération du zèle et du courage qu'ils apportent dans l'exer-

cice de leurs fonctions, la Cour de Rome leur a accordé plusieurs priviléges. Ils élisent eux-mêmes leur évêque qui doit être Bosniaque, et avoir rempli les fonctions de vicaire-général. Ils envoient, chaque année, quatre sujets qui sont élevés à Rome, aux dépens de la Propagande : c'est dans ceux-ci que l'on prend les vicaires-généraux. Enfin, la cour de Rome leur passe annuellement une certaine somme, pour l'entretien des principaux desservans du culte. L'évêque reçoit 120 écus romains (648 fr. environ) : les vicaires-généraux, les supérieurs des trois monastères, et les curés des différentes paroisses ont 40 écus (216 fr. environ) de la même Cour.

A l'époque de la conquête des Turcs, on comptait, en Bosnie, cent quarante-cinq monastères, et un nombre d'églises presque infini. Les Musulmans ont détruit une partie de ces édifices, et n'ont pas voulu permettre d'entretenir les autres : de sorte qu'il ne reste plus que les trois monastères dont nous avons parlé, à chacun desquels est jointe une église. Foïnitça est sous l'invocation du *Saint-Esprit;* Souttinska, sous celle de *S. Jean-Baptiste:* et l'église de Cressévo reconnaît la *Sainte Vierge* pour patronne. L'existence de ces mai-

sons religieuses est un sujet perpétuel d'avanies, entre les mains des Vizirs et de leurs Kèhayas, indépendamment des sommes fixes qu'ils reçoivent, chaque année, pour la tolérance accordée à ce culte. Dans les autres paroisses, le service divin se fait en plein air; et c'est ordinairement dans le cimetière chrétien que l'on célèbre la messe, le dimanche. On y transporte un petit autel portatif, autour duquel se placent les hommes, et derrière eux les femmes. Il faut encore, dans cette occasion, acheter fort cher le consentement des autorités turques.

Toutes ces entraves contribuent peut-être autant que l'ignorance à entretenir, parmi les Catholiques, le fanatisme pour leur culte. La situation des esprits, au sujet de la religion, nous reporte aux mœurs des XII[e] et XIII[e] siècles. J'ai entendu, le jour de la Pentecôte 1808, un des prédicateurs en réputation, venu tout exprès de Foïnitça à Dolatç (*), chercher à prouver méthodiquement,

(*) Tel est le nom d'un petit village, à un quart de lieue de Travnik. Il est situé sur une hauteur, et n'a pour habitans que des Catholiques. Le curé du canton, avec deux ou trois prêtres, y fait sa résidence, parceque les Turcs leur ont défendu de demeurer, et même de venir dans cette ville. Les habitans de Dolatç, pour dégoûter les Musulmans de leur

dans son sermon, que Mahomet était le même que Satan, revêtu d'une forme humaine; et dire ensuite en parlant d'un moine de Cressévo, absent, que c'était un homme tellement aimé du ciel, qu'il se passait rarement deux dimanches, sans qu'une colombe lui apportât quelque billet de la part de la Sainte Vierge. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est de voir des auditeurs assez grossiers pour qu'il ne s'élève pas un doute dans leur esprit, lorsqu'on débite de pareilles absurdités.

Les Catholiques témoignent à leurs pasteurs une vénération, une confiance et une soumission sans bornes : lorsqu'ils en rencontrent, ils leur baisent les mains, et se jettent à genoux, en leur demandant leur bénédiction. Les prêtres ont abusé de cette docilité; et l'on ne peut se faire une idée de leur despotisme à l'égard de leurs ouailles. Souvent ils corrigent les hommes, en leur donnant des coups de bâton, s'appuyant de l'exemple de l'église primitive pour justifier ce procédé, ainsi que les

faire visite, ont dépavé et défoncé les chemins par lesquels on pourrait arriver à leur village. Les prêtres n'osent paraître à Travnik, sans l'autorisation du Vizir, et uniquement pour aller chez les principaux Turcs en qualité de médecins, quoique souvent ils n'y soient employés qu'à des actes de religion. Dans aucun cas, il ne leur est permis de coucher dans la ville.

pénitences publiques. Mais c'est principalement sur les femmes qu'ils se plaisent à exercer leur autorité. Une malheureuse, pour une faute quelquefois très légère, recevra l'ordre de jeûner rigoureusement, et de porter à la messe, pendant un ou plusieurs dimanches, une espèce de bâillon bien plus incommode que les nôtres : car non seulement il tient les deux mâchoires fort écartées, mais encore il a au milieu un vide à travers lequel on fait passer la langue, et qui la maintient ainsi pendue hors de la bouche. Cet instrument ressemble beaucoup à celui que les médecins vétérinaires emploient pour les chevaux, dont on veut tenir la langue immobile, afin d'y faire une opération. Mais ce n'est là qu'une faible esquisse des libertés que prennent les prêtres. Ils se mêlent de tout: du gouvernement des ménages, du maniement des biens; et malheur à celui qui n'aurait pas assez de bassesse pour plier sous le joug! Il est alors persécuté sans relâche.

Cette conduite a quelquefois des suites fâcheuses, mais que des moines implacables ne savent pas prévoir. De mon temps, plusieurs Catholiques, poussés à bout par des vexations de ce genre, prirent le parti de se faire Musulmans. Dans le nom-

bre, se trouvait une pauvre veuve de Foïnitça, qui avait été tellement tourmentée, que le Vizir indigné voulut punir les moines de leur barbarie. Suivant l'usage du pays, il ne laissa pas échapper cette occasion de faire une avanie; et, prétendant que la nouvelle convertie n'avait été chagrinée que parcequ'elle voulait se faire mahométane, il ordonna aux moines de lui apporter 15,000 piastres (22,500 fr.), sous huit jours, les menaçant, en cas de non paiement, de les chasser de la province, et de détruire tous leurs couvens. Heureusement, le consul-général de France, M. David, intervint dans cette mauvaise affaire. Il y employa tout le crédit que son caractère et ses talens lui donnaient auprès de Khouçrèv Mèhmèd; et il obtint, avec une peine infinie, que les moines en seraient quittes pour 2,600 piastres (4,000 fr. environ).

Par une conséquence du pouvoir des prêtres, les malheureux Catholiques sont toujours à genoux devant ces despotes. Tout ce qu'ils peuvent sauver de la rapacité des Turcs est donné à leurs moines : aussi ces derniers tiennent-ils fermement au pays, malgré la tyrannie des Musulmans. C'est obtenir une grande faveur que d'être admis à suivre la carrière monacale dans leurs retraites, où

véritablement ils mènent une vie assez agréable, et ont une bonne table, avantage que la rareté rend précieux.

L'ignorance des habitans a fait éclore une foule de superstitions que les prêtres entretiennent pour leur profit. Là, personne ne doute de l'existence des sorciers, des revenans, des loups-garoux, des vampires : là, chacun cherche dans la religion un appui contre des terreurs imaginaires. Les Turcs eux-mêmes, aussi superstitieux que leurs Rayas, n'oublient pas, dans cette circonstance, qu'ils sont Chrétiens d'origine : ils achètent, avec une égale dévotion, les petits carrés de papier, sur lesquels les prêtres écrivent, avec des caractères bizarres, les noms de quelques saints, qu'ils vendent ensuite chèrement pour des préservatifs infaillibles contre les malices du démon, et contre plusieurs maladies.

Avec la pratique de quelques traditions du catholicisme, les Musulmans de Bosnie conservent pour ce culte une sorte de penchant, dont ils donnent des preuves fréquentes. Il arrive souvent que des Turcs font dire plusieurs messes devant les images de la Sainte Vierge, quand ils sont attaqués d'une maladie grave; et, si le mal augmente,

ils font venir un prêtre catholique qui leur administre le baptême et l'extrême-onction, avec d'autant plus de complaisance, que ces services sont ordinairement bien payés. Je dois remarquer que les Musulmans dégénérés de Bosnie se cachent si peu de ces actions, contraires à leur loi, que nous avons vu, en pareille occasion, les principaux de Travnik s'adresser directement au Bèylerbèy, afin qu'il laissât venir chez eux le curé catholique, qu'ils représentent à la vérité comme habile médecin. Cette précaution est nécessaire, attendu que les prêtres catholiques ne peuvent venir à Travnik qu'avec la permission du Vizir, et dans la compagnie d'un de ses *Khavass* (huissiers extérieurs) : autrement ils s'exposeraient à être insultés par la populace.

Il règne une haine décidée entre les sectateurs des communions grecque et romaine ; et cette haine est entretenue par les ministres des deux cultes, qui racontent des horreurs les uns des autres. Un Catholique, en voyant passer un Grec, ne manque pas de lâcher un *pása vjérro* (foi de chien), et d'en recevoir l'équivalent. Cependant, les Turcs considèrent davantage le clergé catholique, soit par suite de l'attachement à cette religion, trans-

mis par leurs ancêtres, soit à cause de la tenue et de la régularité apparentes des desservans de ce rit.

Le chef du clergé grec est le *Métropolite*, archevêque de la Bosnie. Il réside à Bosna-Séray, dans un couvent grec très considérable; et il y a auprès de lui un évêque, destiné à le seconder dans ses fonctions. Les revenus de l'archevêque montent à plus de 100,000 piastres (150,000 fr.). Outre l'évêque dont nous avons parlé, il a encore sous ses ordres ceux d'*Hertceg*, ou *Herzégovine*, de *Zvornik*, et d'*Yèni-Bazar*. Le premier est le plus ancien de la province. Il peut jouir d'un revenu de 20,000 piastres (30,000 fr.): les deux autres peuvent en recevoir le double. Tous ces prélats ont, dans leurs districts respectifs, l'inspection sur quelques couvens, et sur un grand nombre de *Proto-Papás* (curés) et de *Papás* (prêtres) de leur culte.

Les Juifs demeurent principalement dans les villes de Bosna-Séray, de Travnik, d'Yèni-Bazar, et de Mostar. Mais ils n'ont de *Khakam* (rabin, chef de synagogue) qu'à Bosna-Séray, où il peut y avoir quatre cents Juifs. Dans les autres villes, ils sont en trop petit nombre pour en entretenir un;

et chaque chef de famille en remplit chez lui les fonctions.

§. 9. *Habitudes. Maladies. Maisons.*

Les habitudes des bourgeois sont les mêmes que celles des Turcs méridionaux. Comme ces derniers, il passent au café une partie de la journée. Ils en diffèrent seulement en ce point, que les Janissaires, et généralement tous les Turcs de Bosnie, ayant une véritable influence dans le gouvernement de la province, ils s'occupent beaucoup de politique. A Travnik même, lieu de résidence du Vizir, il y a près de son palais un café où se rendent deux ou trois fois par jour les *Eski-Agas* (vieux Janissaires), ainsi que les autres principaux Janissaires et Musulmans de l'endroit. Là, se débitent et sont discutées les nouvelles qui ont pu arriver des diverses contrées de la province; et souvent, à la suite de ces délibérations, les chefs se réunissent pour aller faire au Vizir, en plein Divan, telle ou telle demande, qui leur est rarement refusée. Dans un pays où il ne jouit que d'une autorité douteuse, le Bèylerbèy ne peut s'opposer à ces réunions, parceque leurs auteurs

sont en même temps les bourgeois et les militaires de la province.

Les boissons et les alimens échauffans, dont les naturels font habituellement usage, les rendent sujets aux flux de sang et aux maladies inflammatoires. Elles sont plus fréquentes en hiver, parce-qu'en sortant de leurs chambres, où il fait aussi chaud que dans des étuves, ils s'exposent au grand froid sans se couvrir convenablement, et souvent avec la poitrine toute nue. Dans leurs maladies, ils se traitent eux-mêmes, faute de médecins: et ils emploient ordinairement, pour moyens curatifs, la saignée et sur-tout l'eau-de-vie, répétée à différentes doses, et dans laquelle on a fait infuser du poivre ou de la poudre à canon. Ils prennent cette boisson bien chaude, et se couvrent beaucoup ensuite, afin de provoquer la transpiration.

La pleurésie et la péripneumonie font périr, chaque année, un très grand nombre d'enfans; et c'est la conséquence de l'éducation barbare à laquelle ils sont soumis. Sous prétexte de les habituer à supporter toutes les variations de la température, on les laisse, dès l'âge de quatre ans, courir sur la glace, tête et pieds nus, et souvent avec un sarrau de grosse toile, pour tout vêtement.

Cet usage explique pourquoi la race bosniaque est si belle, puisque tous les individus faibles ne peuvent que succomber à un pareil régime.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de médecins; et, dans le fait, on ne peut donner ce nom à quelques individus, la plupart Juifs et Bohémiens, dépourvus de toute instruction, et qui distribuent des remèdes au hasard. Ils sont à-la-fois médecins et chirurgiens, suivant l'usage du Levant. Il n'y a de remarquable parmi eux que quelques rebouteurs assez adroits, lesquels, sans connaître l'anatomie, savent très bien remettre les membres disloqués et fracturés. Ces médecins appliquent souvent les sangsues aux membres enflés; et ils saignent habilement, quoique leurs instrumens soient imparfaits.

Les maisons des gens aisés sont toutes en bois: la bâtisse en est presque aussi légère que celles de la Turquie méridionale, dont elles imitent la distribution intérieure. Elles seraient inhabitables en hiver, si l'on n'y avait pas adopté les poêles allemands. Ces poêles, d'une très grande dimension, sont presque aussi élevés que la chambre, et s'allument par le dehors de l'appartement. Ils sont construits en argile, et l'on y incruste du

haut en bas des pots de terre vernissés, semblables à ceux de nos jardins, dont le fond rentre dans l'intérieur du poêle, et répand une grande chaleur, parceque la flamme les rougit bientôt, de manière à les rendre transparens.

La chaumière du paysan, composée d'une seule pièce, est construite avec des troncs d'arbres, imposés les uns sur les autres, souvent non équarris, et réunis par des entailles aux quatre coins. Les interstices de ces poutres ne sont quelquefois pas bouchés; et alors le vent et la neige entrent dans la chaumière, et transissent ses habitans, malgré le grand feu qui est au milieu, et dont le sol forme l'âtre. On y dort bien enveloppé dans des peaux de mouton, et les pieds tournés vers le foyer. Dans les cabanes plus soignées, et dont les côtés sont recouverts d'argile, on pratique un trou au toit pour le passage de la fumée.

§. 10. *Du Bèylerbèy.*

Toute l'autorité du Grand-Seigneur est confiée au Pâchâ à trois queues qui le représente dans ce gouvernement, le plus important de la Turquie d'Europe après celui de Romélie. Ce vice-roi réu-

nit les dignités de *Vizir* (*) et de *Bèylerbèy* (seigneur des seigneurs). On doit faire remarquer, au sujet de ces derniers titres, que, quoiqu'on les donne par flatterie à tous les Pâchâs à trois queues, chargés du gouvernement d'une province, cependant la Porte ne l'accorde, dans ses *fèrmans* (**) de nomination qu'aux Pâchâs de Damas, d'Égypte, de Koutahièh, de Romélie. Celui de Bosnie jouit des mêmes avantages, comme remplaçant l'ancien Pâchâ de Bude, dont on lui confère le titre, dans son fèrman d'investiture. Aussi cette place se donne-t-elle aux principaux Pâchâs, et même aux anciens Grands-Vizirs. Le Bèylerbèy actuel, Ibrahim-Halimi, a été deux fois Grand-Vizir : son prédécesseur, Khouçrèv-Mèhèmèd, avait été auparavant Bèylerbèy d'Égypte.

Dans un moment où la puissance de l'Empire décroît rapidement, les agens que le Divan envoie dans les provinces, ne peuvent y jouir d'une véritable autorité, parcequ'ils joignent, au désa-

(*) Ce mot signifie proprement *celui qui porte un fardeau*. Les fonctions, attachées à cette place, sont à-peu-près celles de nos conseillers d'état. Le premier ministre de l'Empire s'appelle *Vèziri-A'zem* (Grand-Vizir).

(**) Que nos relations nomment *firmans*, commandement écrit des autorités.

vantage d'appartenir à un gouvernement faible, celui de posséder un pouvoir, borné dans sa durée. C'est ce qui réduit presque à rien la puissance du Bèylerbèy de cet ancien royaume, dont il est temps de faire connaître la situation politique.

Ce Pachalik est actuellement dans un véritable état de désorganisation. Toutes les autorités y sont en conflit. Les commandemens mêmes du Grand-Seigneur y restent souvent sans exécution. Ce désordre tient au peu de vigueur du ministère ottoman, et aux priviléges concédés à la Bosnie. La Porte a, de tout temps, considéré cette province frontière, comme une possession dont il fallait s'affectionner les habitans, pour s'en faire un rempart contre les Européens. En conséquence de ce système, et sur-tout depuis la décadence de l'Empire, les Bosniaques ont toujours été singulièrement ménagés. Leurs plaintes à la Porte restent très rarement sans effet : leurs impôts sont presque nuls : les chefs ont des apanages considérables dans les domaines de la couronne. Cette manière d'agir, peut-être très politique, a cependant beaucoup d'inconvéniens. Les habitans, ombrageux et certains d'être écoutés, font destituer leur Vizir, dès qu'il paraît montrer de la fermeté, et l'envie

de connaître les ressources de son gouvernement. Dans cette occasion, il a pour ennemis les Pâchâs à deux queues, les Ridjâls, et les trente-six capitaines héréditaires, qui redoutent l'activité d'un Bèylerbèy, parcequ'elle le porterait à examiner leur conduite, et à leur faire rendre compte des terres immenses de la couronne, dont ils ont usurpé les revenus. Ces personnages, par leur influence, et par l'avantage d'être nés dans le pays, mettent le peuple dans leur parti, en lui persuadant que, si le Vizir cherche à s'instruire des ressources de son Pachalik, c'est afin d'y exercer sa rapacité. Bientôt un *Arz-Mahzar* (*) le dénonce, à Constantinople, comme coupable de cent crimes imaginés, sur-tout de liaisons avec les puissances européennes; et sa destitution arrive presque toujours.

Dans l'état actuel de l'Empire, le gouverneur d'une province ne peut y être puissant qu'en s'y rendant indépendant du Grand-Seigneur. C'est alors son énergie qui remplace la faiblesse de la Porte. La Bosnie, en particulier, aurait besoin de

(*) Mot à mot, *Exposition de l'état présent* d'un pays. Rapport adressé à la Porte, soussigné par les chefs militaires et civils d'un pays, pour en faire connaître la situation.

ce remède extrême. Tous les abus qui existent dans le gouvernement de cette province, ne pourraient être réprimés que par l'autorité d'un Bèylerbèy, qui réunirait, à un grand caractère, la certitude de posséder à vie sa commission. La politique de la cour écarte encore ce moyen de salut. Un Vizir de quelque mérite ne peut gouverner long-temps la Bosnie; parceque, si les habitans ne s'en plaignent pas, le Divan, dans la crainte qu'un Pâchâ aimé ou respecté ne se rende indépendant, à l'aide d'une puissance européenne, et n'ouvre un passage jusque dans le cœur de l'Empire, proroge rarement sa commission au-delà de deux ans, tandis qu'autrefois les Bèylerbèys, envoyés dans cette province, y restaient souvent jusqu'à sept ou huit années. Il est résulté de cette conduite que les différens chefs de la Bosnie, et sur-tout les plus éloignés de Travnik, ont presque secoué toute subordination, dans leurs districts, sous les administrations temporaires des Pâchâs. Les capitaines se font entre eux des guerres sourdes ou déclarées, sans avoir égard aux remontrances ni aux ordres des Vizirs. On a vu, en 1807, le capitaine de Gradatchatç et l'Aga de Gratçanitça se livrer deux batailles. Chaque armée était de quatre

à cinq cents hommes. Le capitaine de Gradatchatç dut la victoire à deux canons de quatre qu'il possédait. Au mois d'avril 1808, les Turcs de Banialouka saisirent le prétexte de l'assassinat commis sur leur capitaine (voyez pag. 63) pour chasser tous les Grecs de la ville, et pour s'emparer de leurs biens. Les exilés allaient se retirer en Esclavonie. Le Vizir Ibrahim, qui perdait beaucoup à la retraite de ces Rayas, dont il tirait une partie de ses revenus, envoya, à Banialouka, le Dèftèrdar-Efendi, grand-trésorier, et un des hommes les plus considérés de la province, afin d'obtenir que les bannis fussent rétablis dans leurs possessions. Les Turcs de cette ville, pour toute réponse, se firent amener treize des principaux grecs, et les décapitèrent en présence de l'envoyé du Pâchâ, qu'ils forcèrent ensuite de partir, en lui refusant le *Tayin* (*). Les querelles entre les frères *Hadji-Bèy*, prouvent encore le peu d'autorité du Vizir. Depuis cinq années que les trois plus jeunes frères

(*) Ce mot, qui signifie *assignation*, désigne une certaine quantité de vivres que le gouvernement est dans l'usage de faire donner, chaque jour, à ses employés, et aux ambassadeurs étrangers. Depuis quelques années, les envoyés européens ont renoncé à ce droit.

de cette famille font la guerre aux deux aînés, et qu'ils bouleversent l'Herzégovine, les Bèylerbèys de la province ont tâché en vain de rétablir le calme, dans cette portion de leur Pachalik. La Porte elle-même n'y a pas réussi davantage, quoique, d'après les réclamations de l'ambassadeur de France, elle eût envoyé sur les lieux, il y a neuf mois, un *Koul-Kèhayaci* (lieutenant-général des Janissaires) pour y ramener l'ordre.

Il est assez rare que les Bèylerbèys soient Bosniaques. Cependant cela est arrivé quelquefois, sur-tout depuis un demi-siècle, que la Porte, sentant décliner sa puissance, a cherché à s'affectionner davantage les naturels, en leur donnant pour chef un compatriote. Dans la liste des vingt derniers Vizirs, on en compte quatre, nés dans la province.

C'est au Grand-Bèyram que le Sultan nomme les Pâchâs à trois queues aux principaux gouvernemens de l'Empire. Ceux qui n'en ont que deux, sont désignés, soixante-neuf jours après, au Courban-Bèyram, pour régir les petits Pachaliks. Un nouveau Vizir, à son arrivée en Bosnie, est reçu à la frontière par une députation du pays, à la tête de laquelle se trouvent le Tchaouchlar-

Kèhayaci (grand maître des cérémonies) et le Dèftèr-Kèhayaci (grand-archiviste) de la province. Il se rend ensuite à Travnik, par Bosna-Séray. C'est dans cette capitale qu'il commence à s'apercevoir qu'il ne sera pas le maître. Lorsqu'il en approche, tous les personnages marquans vont à sa rencontre, suivis de la presque totalité des Turcs, en état de porter les armes. On le reçoit avec toutes les apparences de la considération; mais, parmi sa suite, on ne laisse des armes qu'à deux cents personnes: ses autres commensaux sont désarmés. Le Vizir, ainsi que son monde, est logé et nourri, pendant trois jours, après lesquels il reprend le chemin de Travnik, escorté par les Janissaires de la ville, et suivi de ses gens, auxquels on a restitué leurs armes. S'il quitte la Bosnie, il éprouve le même traitement. Telle a été la suite de l'ordre, donné aux Bèylerbèys, de ne rester à Bosna-Séray qu'en qualité de *Mouçafir* (hôte): ce qui ne leur permet pas d'y demeurer plus de trois jours.

C'est à cette mesure impolitique qu'il faut attribuer le peu d'autorité du Vizir, dans la province. Il en est résulté que Bosna-Séray, très importante par sa population et par son commerce,

s'est créé une municipalité qui ne reconnaît qu'en apparence le pouvoir du Bèylerbèy. Pendant la durée de son gouvernement, les ordres qu'il envoie à Séray, ne sont exécutés qu'avec l'assentiment des municipaux de cette ville ; et il est inutile d'ajouter qu'ils le sont rarement. Les progrès de ce système d'indépendance ont été très rapides, dans toute la province. Aussi cette insubordination régne-t-elle également parmi les capitaines, Agas, etc., un peu éloignés du chef-lieu. En un mot, le Vizir n'a de pouvoir réel qu'à Travnik et dans ses environs : encore son autorité y dépend-elle de son énergie. Sa véritable juridiction ne s'étend pas plus loin.

Depuis l'existence de ces désagrémens, un Bèylerbèy, en venant ici, emmène rarement son harèm. Il se regarde comme un prisonnier; et, malgré l'amour des Turcs pour l'argent, il en est peu qui voient arriver avec chagrin l'ordre d'abandonner un pays, dont les habitans, avec l'extérieur du musulmanisme, n'ont ni les mœurs ni la langue des autres Osmanlis, pour lesquels ils nourrissent, au contraire, un véritable éloignement.

Quand le Bèylerbèy quitte le lieu de sa résidence, pour aller à l'armée ou pour remplir un

autre emploi, il laisse à sa place un *Caïm-Maqâm* (Caïmaçan), comme le Grand-Vizir à Constantinople. C'est son titre de Vizir qui vaut cette importance à son substitut. Dans les autres gouvernemens de l'Empire, un Pâchâ, en pareille occasion, est remplacé par un Moussélim.

Les revenus du Bèylerbèy montent à 1,800,000 piastres (2,700,000 fr.), dans des circonstances ordinaires. Cette somme est produite par le rapport d'un grand nombre de Timars et de villages, évalué à 160,000 piastres (240,000 fr.). Le Pâchâ retire des Rayas de Bosnie, de Croatie, et d'Herzégovine, au moins 600,000 piastres (900,000 fr.): la Rachie lui en rapporte autant, parcequ'il y est le fermier-général des impôts et des douanes, et qu'il y a peu de Musulmans dans cette province. Le reste de son revenu se compose du produit de ses extorsions ou avanies, et de divers bénéfices casuels : parmi lesquels on peut compter 250 à 300 bourses (187,500 à 225,000 fr.), qu'il reçoit, en nature ou en présens, des Pâchâs à deux queues, Ridjâls, capitaines, etc., lorsque, après avoir été reconnu pour Bèylerbèy, il leur fait distribuer des pelisses, suivant leur rang, en témoignage de sa bienveillance.

La suite d'un Pâchâ de Bosnie est ordinairement composée de cinq à six cents personnes, dont quelques unes jouissent d'une grande influence. A la tête de toutes se trouve le *Kèhaya-Bèy* (lieutenant), qui conduit presque toujours et les affaires et son maître. Viennent ensuite le *Silah-dar-Aga* (porte-épée, grand-maréchal du Palais), le *Tchohadar-Agaci* (grand-chambellan), le *Khaznadar-Aga* (trésorier), le *Muhurdar-Efendi* (celui qui garde le sceau du Vizir), et le *Caftan-Agaci* (grand-maître de la garderobe). Tous ces individus sont revêtus au Bèyram de pelisses de zibeline (*samour*), comme les Pâchâs à deux queues, et ont un grand crédit auprès du Bèylerbèy. Il est inutile de donner les noms des autres commensaux du palais, dont le nombre est sans fin : il suffit de dire qu'il y a autant d'emplois, proportion gardée, que dans le sérail de Constantinople. Tous ces serviteurs n'ont pas de gages. Leurs profits consistent dans les commissions lucratives que le Vizir leur fait remplir dans son gouvernement, et dans les présens qu'ils reçoivent de leur maître, ou de ceux qui lui font la cour.

Le Bèylerbèy jouit encore, ainsi que tous ses gens, d'un tayin qui lui est fourni par la ville de

Travnik, et par un grand nombre de villages et bourgs environnans, tels que Zénitça, Vitès, etc. Ces endroits, en retour, sont exemptés d'impôts: mais on ne peut se faire une idée de la quantité de vivres donnés, pour cet objet, à la cour du Vizir. Un tayin est composé d'une certaine quantité de beurre, d'œufs, de pain, de viande, de volaille, de riz, de fruits, de légumes, de café, etc.: chaque homme du Pâchâ, suivant son importance, en reçoit deux, quatre, six, huit. La cour du Bèylerbèy en consomme environ mille cinq cents par jour. Il y a ensuite des tayins pour les chevaux: ils sont composés d'orge et de paille hachée.

§. II. Pachas a deux queues: Mir-Alem-Bèy.

Le Pâchâ à deux queues est le chef de la force armée de son département, et la commande en temps de guerre, sous les ordres du Bèylerbèy. Suivant la loi, il ne peut faire mourir personne sans un jugement légal: mais, dans cette province, les différens administrateurs étant devenus plus puissans, en raison de la faiblesse des Vizirs, cette sage coutume est fréquemment violée, au moins à l'égard des Rayas.

Ceux que l'on appelle maintenant Pâchâs à deux queues (*Iki-Touglou*) portaient, il y a trois siècles le titre de *Sandjak-Bèys* (seigneurs de l'étendard), que la Porte leur donne encore, dans ses fèrmans. Un Pâchâ à deux queues est plus honnêtement appelé *Miri-Mirân* (commandant des commandans, ou général des généraux), parceque c'est à la tête d'une armée que cette dignité devient véritablement considérable.

Le moment brillant pour un Pâchâ à deux queues, c'est celui où le Vizir le nomme *Sèr-askèr* (commandant en chef une armée). Revêtu de cette importante commission, il jouit d'une autorité presque aussi étendue que celle du Bèylerbèy; et il a en main tous les moyens de faire de l'argent, par ses pillages, et par ses gains sur les fournitures des troupes qu'il commande. Un Sèr-askèr donne des ordres à tous ceux qui se trouvent dans son chemin, et même aux autres Pâchâs à deux queues. C'est ainsi que *Sulèymân Pâchâ*, Sèr-askèr à Trébigne, il y a une année, y commandait le Pâchâ ordinaire *Zabit*. Ce qui ajoute encore au mérite de cette dignité, c'est qu'elle sert quelquefois d'échelon pour monter plus haut. Aussi, quand un Miri-Mirân a été Sèr-askèr, on l'appelle, par

honnêteté, *Utch touglou payèhci* (attendant les trois queues).

Les Pâchâs à deux queues sont tous Bosniaques; et c'est parmi eux que la Porte choisit les titulaires des deux Sandjakats de la province. Leur nombre est ordinairement de huit à douze. Cette place s'obtient souvent par l'argent, et quelquefois par le mérite: ou si l'on est Dèftèrdar de la province, Mir-Alèm-Bèy, Ridjâl, ou fils de Pâchâ. Dans certaines circonstances, c'est le Bèylerbèy qui demande cet emploi pour la personne qu'il veut favoriser; et c'est un service dont il est bien payé. D'autres fois, ceux qui veulent s'élever à ce poste, le négocient directement à Constantinople, et l'obtiennent presque toujours à prix d'argent.

Il y a aujourd'hui dix Pâchâs à deux queues, dont six sont placés, dans les arrondissemens ci-après:

A Zvornik, *Ismael Pâchâ*, Sandjak-Bèy de la Poçavine. Scopia, *Sulèymân Pâchâ*, Sandjak-Bèy de Clissa.	nommés directement par la Porte.

(Ce dernier, fils de *Mir-Alem-Pâchâ*, mort Bèylerbèy de Bosnie, est le plus considéré des Pâchâs à deux queues.)

Moussélims du Vizir, *dans leurs districts.*

A Yèni-Bazar, *Abdi Pâchâ.*
Srébernitça, *Hassan Pâchâ Arslân.*
Banialouka *Hassan Pâchâ Topâl.*
Trébigne, *Zabit Pâchâ.*

Des quatre autres Pâchâs qui attendent des places, *Sémoulah Pâchâ*, fils du Vizir Koukavitça, tué à Mostar (voyez pag. 43), et *Hassan Pâchâ*, demeurent à Travnik : *Capoudân Pâchâ* et *Ali Pâchâ* résident, comme particuliers, l'un à Yèni-Bazar, l'autre à Zvornik, parcequ'ils ont des biens aux environs.

Les principaux revenus de ces Pâchâs consistent dans certaines terres de la couronne, dont la jouissance leur est accordée, à titre de fief, leur vie durant. Chacun de ces employés peut retirer annuellement de 6 à 8,000 piastres de ces domaines. Mais, lorsqu'ils ont en outre un gouvernement qu'ils administrent au nom de la Porte, ou comme Moussélims du Bèylerbèy, alors leur revenu devient bien plus considérable. Le Sandjakat ou Pachalik à deux queues, de Scopia, rapporte 30 à 36,000 piastres (45 à 54,000 fr.). Son

produit principal consiste dans un droit de 100 paras (3 fr. 75 c.) par tête de gros bétail, et 5 paras (18 c.) par tête de menu, levé sur tous les bœufs, moutons, etc., qui passent en Dalmatie. Sulèymân Pâchâ me disait qu'avant la guerre de Servie, il affermait ce droit 40,000 piastres (60,000 fr.) : mais que, depuis quatre années, il n'en retirait guère que la moitié.

Le Sandjakat de Zvornik (de la Poçavine) rapporte 24,000 piastres (36,000 fr.). Le Pâchâ d'Yèni-Bazar, Moussélim du Vizir en Rachie, possède un revenu de 30,000 piastres (45,000 fr.). Les trois autres Pâchâs peuvent retirer 15 à 16,000 piastres (22,500 à 24,000 fr.) de leurs districts.

Le *Mir-Alèm-Bèy* (général-seigneur de l'étendard) tient, dans l'ordre hiérarchique, le premier rang après les Pâchâs à deux queues, à la dignité desquels il parvient ordinairement. Il est chargé de garder les drapeaux des différens corps militaires de la province, jusqu'au moment où ils entrent en campagne. Une autre attribution de sa charge, quelquefois très lucrative, c'est que lorsqu'un Bèylerbèy, ou tout autre *Capi-Couli* (*)

(*) C'est le nom donné aux Pâchâs à trois queues, et à plusieurs autres officiers, dont le Sultan est de droit l'héritier, au

(esclave de la Porte), vient à mourir dans la province, le Mir-Alèm-Bèy recueille la succession, et l'envoie au *Khaznèh* (trésor particulier) du Grand-Seigneur. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans une pareille circonstance, c'est lui qui est le principal héritier du défunt.

A raison de son titre, le Mir-Alèm-Bèy jouit de certaines terres de l'Empire, dont le revenu peut aller à 6,000 piastres (9,000 fr.)

§. 12. *Des* RIDJALS.

L'administration civile est confiée à six ministres, appelés *Ridjâls* (*). Ce sont :

1° Le *Dèftèrdar-Efendi*, grand-trésorier de la province.

2° Le *Timar-Dèftèrdari*, intendant et trésorier des domaines et des fiefs.

3° Le *Tèzkèrèhdjï-Efendi*, grand-maître des requêtes.

4° Le *Moukabèlèhdji-Efendi*, contrôleur et inspecteur général des troupes.

lieu que la succession des Pâchâs à deux queues, des Zaïms, des Timariots, etc., appartient à leurs familles.

(*) Ce mot est arabe et signifie *les hommes*, par excellence.

5° Le *Tchaouchlar-Kèhayaci*, grand-maître des cérémonies, et aide-de-camp général.

6° Le *Dèftèr-Kèhayaci*, grand archiviste.

Le premier de ces ministres perçoit le produit de toutes les espèces d'impôts, ainsi que celui des douanes: excepté dans la Rachie, où le Vizir est le fermier-général et le douanier. C'est lui qui envoie, aux capitaines, Agas, etc., des différens districts, des lettres-de-change (*tahvil*) de 10,000, 20,000 piastres, etc., jusqu'à la concurrence des sommes dues au trésor. Ceux qui reçoivent ces effets s'en font payer la valeur, par les habitans de leurs arrondissemens.

Ce ministre ne rend compte de sa gestion qu'au Dèftèrdar, ou grand-trésorier, de Constantinople, auquel il fait parvenir les fonds qui lui restent, après avoir payé les dépenses de la province. Il s'enrichit ordinairement en peu de temps, et finit par être Pâchâ à deux queues.

Le revenu du Dèftèrdar-Efendi monte au moins à 80,000 piastres (120,000 fr.). Indépendamment des voleries sans fin, ordinaires en Turquie, telles que les retenues sur la paye des troupes, sur les impôts, etc., il reçoit des émolumens considérables. Le revenu des terres, dont la couronne lui

abandonne la jouissance, passe 10,000 piastres (15,000 fr.): il jouit, comme le Pâchâ de Clissa, d'un droit de 100 paras (3 fr. 75 c.) sur chaque bœuf qui est exporté en Dalmatie. Enfin il a un tayin très considérable: car il monte à cent rations, par jour, pour lui et ses gens, et à cinquante pour ses chevaux.

Le Timar-Dèfterdari est l'intendant et le trésorier des domaines et des fiefs de la couronne. Il touche le revènu des fiefs en vacance, ou de ceux dont les propriétaires sont morts, en laissant des héritiers. On sait que, dans cette occasion, le Grand-Seigneur reçoit le produit de ces biens, pendant l'année qui suit le décès du titulaire.

Ce Ridjâl afferme, comme il lui plaît, les domaines de la couronne. Quand un Zaïm ou un Timariot vient à mourir, si quelqu'un veut obtenir ou acheter son fief, il doit s'adresser au Timar-Dèftèrdari, qui scelle sa pétition, et l'envoie, à Constantinople, au Timar-Dèftèrdari de l'Empire, pour en obtenir le *Bèrât* (diplôme, brevet) d'investiture. L'autorisation du Timar-Dèftèrdari de Bosnie est encore nécessaire, lorsqu'un capitaine, ou tout autre possesseur de fief, veut changer de Timar avec une autre personne: sans son agré-

ment, toute transaction de cette nature serait nulle. En un mot, dans toutes les affaires relatives aux fiefs, l'autorité de ce ministre est du plus grand poids à Constantinople; et même, lorsque après la mort d'un capitaine qui n'a pas laissé d'enfans, le Timar-Dèftèrdari écrit à la Porte en faveur d'un frère ou d'un parent du défunt, la personne qu'il désigne est toujours nommée.

On peut évaluer à 50,000 piastres (75,000 fr.) les revenus du Timar-Dèftèrdari. Ses émolumens fixes consistent dans la jouissance de plusieurs fiefs, dont le produit est de 6,000 piastres (9,000 f.) et dans le droit de dix pour cent sur le montant de la somme, donnée à Constantinople, pour obtenir le Bèrât, ou mise en possession, de chaque fief. Il partage ce dernier droit avec le Tèzkèrèhdji-Efendi.

Ce ministre devient ordinairement Dèftèrdar-Efendi et Pâchâ. Il ne reconnaît d'autre chef que le Timar-Dèftèrdari de la capitale.

Le Tèzkèrèhdji-Efendi, ou grand-maître des requêtes, est un des principaux membres du Divan. Lorsque cette assemblée est présidée par le Vizir, c'est ordinairement le Tèzkèrèhdji-Efendi qui lit les requêtes (*arzou-hâl*) des particuliers,

et développe leurs affaires : ce qui le met dans le cas de les faire perdre ou gagner. Il a aussi sous sa garde tous les regîtres du Divan, ainsi que les papiers qui en dépendent. Une autre attribution de sa charge, est d'apposer son sceau à tous les actes relatifs aux fiefs, de même que le Timar-Dèftèrdari, avec lequel il partage le bénéfice du droit de dix pour cent, sur la somme donnée pour l'obtention d'un fief.

L'emploi du Moukabèlèhdji-Efendi consiste à tenir une liste exacte de toutes les troupes de la province, à connaître ceux qui sont morts ou devenus incapables de servir, et à prendre garde que la paye corresponde au nombre exact des soldats. C'est aussi ce ministre qui garde la note des présens que les Pâchâs à deux queues, les capitaines, les Agas, etc., doivent donner, suivant l'usage, au Bèylerbèy, lorsqu'il arrive dans le lieu de sa résidence.

Il n'y a pas de dignité, en France, qui réponde exactement à celle de Tchaouchlar-Kèhayaci, que j'ai traduite par grand-maître des cérémonies, et aide-de-camp général. Le possesseur de cet emploi est chez le Vizir à la tête des *Tchaouch* (écrits *Chiaoux* dans nos relations) qui sont à-la-fois les

maîtres des cérémonies, les huissiers et les aides-de-camp du Bèylerbèy. Le Tchaouchlar-Kèhayaci doit se trouver aux frontières de la Bosnie, quand un nouveau Vizir y arrive. Il est toujours auprès de ce dignitaire, pour lui faire connaître les noms de ceux qui se présentent. Il est l'introducteur des Pâchâs, capitaines, et autres grands personnages qui sont dans le cas de voir le Bèylerbèy. Il sert d'interprète à ce dernier pour le bosniaque. Tous ces emplois lui donnent un grand crédit, par la facilité qu'ils lui procurent d'entrer librement chez le Vizir, et d'être sans cesse auprès de lui. Aussi est-ce ordinairement à ce dignitaire que s'adressent ceux qui veulent obtenir quelque faveur du Bèylerbèy.

Lorsqu'un Pâchâ à deux queues, ou toute autre personne considérable, est coupable, mais non d'un délit assez grand pour mériter d'aller dans la forteresse, on le met aux arrêts, en le confiant à la garde du Tchaouchlar-Kèhayaci.

Toutes les archives de la province, tous les regîtres où sont consignés les décisions administratives, le récit des actions des Bèylerbèys, Pâchâs à deux queues, capitaines, Zaïms, Timariots, etc., sont gardés par le Dèftèr-Kèhayaci ou

grand-archiviste. Il conserve ces papiers importans dans des sacs de drap rouge, munis du sceau des Vizirs, et de ceux de tous les Ridjâls, qui ont aussi paraphé chaque feuillet de ces regîtres. Quand un Vizir desire vérifier quelque fait sur l'histoire de la province, sur tel capitaine, etc., il faut que le Dèftèr-Kèhayaci lui ouvre lui-même le sac qui contient le regître nécessaire, après lui avoir fait reconnaître l'intégrité des sceaux. La lecture finie, le livre est remis dans le sac, que l'on scelle de nouveau : car tout regître rempli ne doit pas rester un moment sans être scellé. On commence un regître à l'arrivée de chaque nouveau Vizir; et, une ou deux fois par mois, le Dèftèr-Kèhayaci fait lire au Bèylerbèy ce qu'il a écrit : après quoi le Vizir fait apposer son sceau aux feuillets remplis.

Lorsqu'un nouveau Bèylerbèy est attendu, le Dèftèr-Kèhayaci doit aller au-devant de lui jusqu'aux frontières de la province, avec les plus importantes archives, pour lui fournir, au premier besoin, tous les documens qu'il pourrait desirer.

Le Dèftèr-Kèhayaci jouit d'un droit assez lucratif : c'est de recevoir une piastre par tête de

tout le gros bétail qui passe en Dalmatie. Cette prérogative, jointe à un revenu de 5,000 piastres (7,500 fr.) en terres de la couronne, et à plusieurs bénéfices casuels, peut lui rapporter de 25 à 30,000 piastres (37,500 à 45,000 fr.) chaque année. C'est également à cette somme qu'on doit estimer le revenu des trois Ridjâls précédens.

Les Ridjâls sont toujours nés dans le pays, et nommés à Constantinople sur la présentation du Bèylerbèy, qui les choisit ordinairement parmi les fils ou les parens des derniers ministres, ou des Pâchâs à deux queues. Ces places sont les plus lucratives de la province. Indépendamment des gains, propres à chaque dignité, ces ministres en ont un général, qui consiste à employer leur crédit auprès du Vizir, pour en obtenir ce que les uns ou les autres leur demandent. On les récompense de ces services, dont ils partagent souvent les profits avec le Bèylerbèy.

§. 13. Capitaines; Ayans; Agas; *Autorités Municipales.*

Nous avons déjà parlé des trente-six capitaines qui remplissent les fonctions de chefs dans les dif-

férens districts. Leur autorité, toute de détail, est par cela même très importante. Ils font la répartition des charges et impôts publics, entre les habitans de leurs arrondissemens : ils y font cultiver, au profit du Grand-Seigneur, les terres de la couronne qui ne sont pas converties en Timars : ils y exercent l'autorité de police; et, lorsqu'il y a guerre, ils marchent à la tête des militaires de leurs cantons, sous les ordres des Pâchâs à deux queues et du Bèylerbèy. Leur pouvoir coërcitif ne s'étend qu'à la prison et à la bastonnade envers les coupables : si ces derniers méritent des peines plus graves, ils sont envoyés au Vizir, qui prononce sur leur sort. Ordinairement, ces chefs ménagent beaucoup les Musulmans : mais ils n'agissent pas de même à l'égard des Rayas, qu'ils maltraitent, et qu'ils font même souvent périr, sous les plus légers prétextes.

Tous les capitaines se rendent à Travnik, avant l'arrivée d'un nouveau Bèylerbey, et vont à sa rencontre jusqu'à une demi-lieue de la ville. Lorsque le Divan est convoqué pour entendre la lecture du fèrman d'investiture du nouveau Vizir, les capitaines y prennent rang, suivant l'ancienneté de fondation de leurs districts, comme il suit.

Pour la Bosnie : Banialouka, Dervent, Doboy, Maglay, Téchaïn, Glomatcha, Kouprès, Zvornik, Touzla-Vélika, Gradatchatç. Pour la Croatie : Bihatch, Ostrovitça, Pridor, Kroupa, Novi, Ostrosatç, Doubitça, Gradiska, Vakoup, Maïdan, Kozaratç, Pétrovatç, Yaïtça, Kloutch. Pour l'Herzégovine : Nichitch, Koulachin, Klobouk, Gatçka, Trébigne, Stollatç, Potchatégl, Loubouchka, Névésign, Douvno, Mostar, Livno. Depuis quelques années, plusieurs capitaines de l'Herzégovine, et, entre les autres, celui de Mostar, se sont dispensés de venir à Travnik, pour y assurer le Bèylerbèy de leur obéissance.

Ces emplois sont héréditaires, et passent toujours du père au fils aîné. Cependant, pour suivre la coutume de l'Empire, où l'on n'accorde les places que pour une année, le Vizir envoie aux capitaines, à chaque Courbân-Bèyram, une patente d'investiture, en retour de laquelle il reçoit des présens.

A la mort d'un capitaine, qui laisse un enfant en bas âge, c'est le plus âgé de la famille qui en devient le tuteur. Tous les actes d'autorité sont promulgués au nom du jeune capitaine ; et, en cas de guerre, il doit aller en personne à l'ar-

mée, soit à cheval, soit dans un berceau. Quand un capitaine n'a pas d'héritier direct, il fait souvent nommer de son vivant un successeur qu'il choisit dans sa famille. S'il meurt, sans avoir pris cette précaution, il arrive quelquefois que la Porte met un étranger en possession de la capitainerie : mais en général, on préfère un parent du défunt. La recommandation du Timar-Dèftèrdari décide ordinairement de tout, dans cette occurrence.

Les capitaines jouissent d'un revenu plus ou moins considérable, en raison de l'importance, et de la population de leurs districts respectifs. Le revenu de certains Timars est aussi affecté à leurs emplois. Les meilleures capitaineries sont celles de Mostar, Banialouka, Yaïtça, Zvornik, Maglay, Glamotch, Livno, Stollatç et Douvno. Celle de Mostar vaut au moins cent bourses (75,000 fr.) : celles de Banialouka et de Maglay peuvent rendre 20,000 piastres (30,000 fr.) : les capitaines de Livno, Douvno, Yaïtça, Glamotch, Stollatç et Zvornik, ont un revenu de 16,000 piastres (24,000 fr.). Les autres capitaineries rapportent beaucoup moins : quelques unes même, telles que Kouprès et Téchaïn, ne rapportent à leurs chefs que 5 à 6,000 piastres (7,500 à 9,000 fr.)

Le titre d'*Aga*, que nous ne pouvons rendre que par ceux de *Commandant*, *Seigneur*, et qui signifie proprement *un homme distingué*, est plus spécialement dû aux chefs, et aux officiers du corps des Janissaires. En Bosnie, tous les Musulmans, qui jouissent de quelque autorité subalterne, comme celle de chefs de village, etc., ou qui possèdent des propriétés, reçoivent cette qualification honorable. L'abus est poussé si loin sur cet article, que l'on attribue ce titre à un simple Janissaire, de même que l'on donne à tout militaire d'une autre arme le titre de *Bèy*, que nous traduisons souvent par *prince*, et qui désigne seulement un homme plus élevé que les autres.

Les *Ayans* sont comme nos maires et nos officiers municipaux, c'est-à-dire, des hommes nommés entre les premiers du peuple pour veiller à ses intérêts. Il n'y en a que dans les grandes villes de Bosna-Séray, Mostar et Yèni-Bazar. Ces chefs sont chargés de faire la répartition des dépenses locales, entre les habitans de leurs cités. Ils doivent aussi protéger leurs villes contre les taxes arbitraires, et contre les vexations de l'autorité supérieure. Mais, à Bosna-Séray, leur pouvoir a été plus loin. L'impuissance du Vizir, suite de son éloignement

de la capitale, a beaucoup accru l'influence des municipaux de Séray. Il y en a six qui sont renouvelés ou prorogés, chaque année, par l'élection des *Hassèkis*, *Tournadjis*, *Agas*, *Bayrâqdars* et *Eski-Agas* (officiers ou anciens des janissaires) domiciliés dans la ville. À ces six Ayans, sont adjoints le *Molla*, l'*Aga* ou commandant de la forteresse (voyez page 35) et le *Bâch-Aga* (chef des Agas) : c'est le nom donné au plus ancien officier des Janissaires. Ces neuf individus s'opposent souvent aux décisions des Bèylerbèys, et font mouvoir à leur gré les différens capitaines de la province.

À Yèni-Bazar, il y a deux Ayans, nommés par les janissaires de la ville : mais leur autorité est peu de chose, parcequ'ils ne font pas cause commune avec les autres habitans du royaume, et que d'ailleurs le Vizir a bien plus de pouvoir dans la Rachie que dans le reste de son Pachalik.

Il n'y a qu'un Ayan à Mostar; et c'est le capitaine qui en fait les fonctions. Il suit en tout les instructions qu'il reçoit de Séray : ce qui le met souvent dans le cas de désobéir aux Bèylerbèys. Il y a déjà six années que l'Ayan actuel dédaigne même d'aller, à Travnik, rendre ses hommages aux

Vizirs arrivans: enfin, il commence à n'envoyer des impôts que ce qui lui plaît, depuis l'arrivée du Bèylerbèy actuel, Ibrahim Halimi.

§. 14. *Autorités religieuses: administration de la justice; prisons; supplices.*

Le chef des autorités religieuses du Musulmanisme est le *Molla* de Bosna-Séray. Cette place donne rang à son possesseur, parmi les magistrats du second ordre des Oulémas. Choisi dans les Mudèrris de la capitale, il est nommé par le Mufti de Constantinople, et ordinairement changé chaque année: on le proroge rarement dans son emploi jusqu'à quatorze mois, et jamais davantage. Ce Molla jouit d'une grande considération dans toute la province; et ses revenus montent à plus de 60,000 piastres (90,000 fr.). Il ne juge que les causes d'une certaine importance: pour les autres, il a un *Bâb-Naïbi*, ou substitut, dont le tribunal est dans l'hôtel même du Molla.

Des Cadis jugent toutes les affaires civiles et criminelles dans les villes suivantes: Travnik, Bihatch, Bellina, Novi, Banialouka, Yaïtça, Touzla-Vélika, Zvornik, Maglay, Vichgrad, Yèni-Bazar,

Douvno, Mostar, Trébigne. Les chefs-lieux des autres capitaineries, ainsi que les bourgs principaux de la province, ont, pour interprètes de la loi, des Naïbs, ou substituts. soit du Molla, soit des Cadis.

Toutes les affaires, portées au tribunal de ces différens chefs de la justice, sont jugées par eux en dernier ressort, excepté quand ils condamnent un coupable à la peine de mort: il faut, dans ce cas, que la sentence soit confirmée par le Bèylerbèy. Comme dans le reste de l'Empire, ces juges ont pour honoraires le dixième des objets en litige, et y vendent aussi ouvertement leur partialité. Ils ne respectent, dans leurs fonctions, ni le public, ni eux-mêmes. Quand un Cadi a condamné un criminel à recevoir des coups de bâton, il fait exécuter la sentence sous ses yeux; et, à chaque troisième ou quatrième coup, on le voit se lever en colère, dire des injures à l'exécuteur, et lui répéter sans cesse: *Plus fort donc!*

Ce sera faire assez connaître la férocité des Bosniaques que d'entrer dans quelques détails sur les supplices qu'ils infligent aux coupables. Un homme envoyé en prison, pour des fautes graves, ou quand on veut le faire périr, est placé dans un caveau

profond, très petit, et construit de façon que le sol est toujours couvert d'un ou de deux pouces d'eau. Le criminel est attaché contre une muraille humide par des fers épais qu'on lui met aux pieds, aux mains, aux reins, et au cou. Ces chaînes ne pèsent jamais moins de soixante livres. Il est prouvé qu'un prisonnier, abandonné dans cette situation, où il lui est impossible de dormir, meurt avant le huitième jour. Aussi n'y est-il oublié que lorsqu'il y a été mis par l'effet d'une vengeance. Autrement, on l'en retire dès le lendemain, pour être jugé. S'il est condamné à mort, il est aussitôt dépouillé de ses habits par les exécuteurs; et cela au moment même de la sentence. On ne lui laisse que la chemise et les caleçons: il est conduit de suite au supplice; et, pendant le chemin, il est sans cesse accablé, par les passans ainsi que par les bourreaux, d'invectives et de coups de poing.

Le supplice ordinaire est la potence, pour les Turcs comme pour les Rayas. Voici comme on pend un homme, sur cette terre de cannibales. Arrivé au lieu du supplice, deux des exécuteurs lui placent le cou au milieu d'une longue corde mise en double. Chacun des bourreaux tient le

bout de cette corde, qu'il tord, jusqu'à ce que le cou du criminel soit serré. Quand le supplicié a perdu la respiration, alors on lâche la corde; et on lui fait reprendre connaissance, en lui enfonçant entre les côtes les poings fermés, dont le doigt du milieu fait une pointe. On répète ce manége deux fois; et, à la troisième, au moment où on l'étrangle encore, un des exécuteurs lui donne un grand coup de pied aux parties viriles, et les lui écrase ensuite dans ses mains. Lorsqu'il est expiré, on le suspend à un arbre voisin. Je ne puis écrire, sans frissonner d'horreur, que, si le criminel est un Raya, on le laisse pendre à un pied de terre, afin que les chiens puissent dévorer son cadavre.

Au moment de la guerre avec les Serviens, on envoyait, à Travnik, les têtes des malheureux rebelles qui avaient été massacrés. Elles étaient exposées sur des piquets, de quatre pieds de hauteur, au bas du grand cimetière. Il était rare qu'il n'y en eût pas, parceque l'on y place également celles des voleurs de grands chemins. Toutes ces têtes restent exposées pendant trois jours. Nous ne pouvions aller chez le Vizir, sans avoir cette hideuse perspective, dont l'horreur était encore augmen-

tée par la vue des chiens qui se hissaient sur les bâtons, pour tâcher d'enlever ces têtes desséchées.

Le supplice des femmes, condamnées à mort, est d'être jetées à l'eau, dans un sac rempli de pierres et solidement cousu. Les femmes des Rayas, pour des fautes légères, reçoivent des coups de bâton. On les leur donne sur les cuisses, le dos, et le derrière, après les avoir attachées, tout habillées, à la queue d'un cheval, les pieds en haut et la tête en bas.

§. 15. *Forces militaires.*

Les Bosniaques ont toujours été le principal rempart de la Turquie contre les puissances européennes. Continuellement en guerre sourde ou déclarée avec leurs voisins, les Vénitiens et les Impériaux, ils durent à leur bravoure et à leur adresse, dans le maniement des armes, de fréquens avantages sur ces deux peuples. Leurs succès furent suivis de la bienveillance du gouvernement; et ils en obtinrent qu'on ne pourrait jamais les faire servir plus de deux mois, hors des frontières de la Bosnie. Ce privilége a beaucoup contri-

bué à l'accroissement de la population, et à celui des Janissaires qui composent le premier corps militaire de la province.

On peut dire que le titre de *Janissaire* est commun à presque tous les habitans turcs des villes. On compte 78,000 individus, inscrits sur les rôles de ce corps. Dans ce nombre, 16,000 seulement reçoivent une paye, et font un service réel: les autres sont des artisans, des bourgeois, des marchands, qui se font adjoindre à cette profession, pour avoir part à ses priviléges, et donnent pour cela quelque argent, ainsi que pour s'exempter annuellement du service. Tous ces militaires font partie des *Odas* (*), ou régimens, des numéros 52, 56, 58, 65, 87, 88, 89, 90, et 94, dont les états-majors sont à Constantinople. Les Agas (capitaines) et les *Bayrâqdars* (porte-drapeaux) commandent les compagnies de trente à soixante hommes, sous les ordres des capitaines, des Pâchâs à deux queues, et du Bèylerbèy.

(*) Ce mot signifie proprement *chambre*, et se traduit ordinairement par *compagnie*. Cette acception pouvait s'admettre, lorsque les Janissaires étaient peu nombreux: mais, à présent, où telle de ces Odas a 50,000 individus, inscrits sur ses contrôles, il me semble qu'il faut au moins les appeler *régimens*.

L'état de dissolution où se trouve l'Empire, s'est communiqué à toutes les parties de l'administration. Les Janissaires de Bosnie offrent la preuve de ce désordre. En temps de guerre, il n'y a que les plus pauvres qui servent; et, parmi les Agas ou officiers, il en est peu qui ne se fasse exempter d'aller en campagne, en donnant quelque argent à l'*Alay-Bèy* (seigneur de la marche des troupes). C'est ainsi qu'on nomme la personne chargée, par le Bèylerbèy, de faire le recensement et l'appel des Janissaires, destinés à combattre l'ennemi. Les exemptions bien payées, que l'Alay-Bèy est dans le cas d'accorder, rendent cette place lucrative : aussi ne l'accorde-t-on qu'à un jeune homme très favorisé, et ordinairement fils d'un Pâchâ.

L'éloignement des Turcs pour la guerre a produit un abus. Lorsque les Agas ou les Janissaires de Bosnie ne veulent pas aller à l'armée, ils font, comme nous l'avons dit, un présent à l'Alay-Bèy, et abandonnent leur paye, pendant la durée de la campagne. Cet argent devient le salaire de ceux qui veulent servir. On reçoit pour soldats tous les Musulmans qui se présentent; et tout individu qui peut ramasser vingt, trente, ou quarante hom-

mes, est aussitôt nommé Aga (capitaine) et touche, en cette qualité, une *ouloufèh* (paye par mois) au nom de la Porte. Chaque Aga reçoit encore un drapeau (*Bayrâq*), et choisit un *Bayrâqdar* (porte-drapeau), second officier de la compagnie. Cet abus a singulièrement accru le nombre des Agas : à Bosna-Séray, on en compte plus de cent ; et il y en a quinze, à Travnik.

Après les Janissaires, viennent les *Hiçârlis* (gens attachés aux forteresses). Les uns sont *Toptchis*, ou canonniers ; les autres, *Laghemdjis*, ou mineurs, etc. Ils reçoivent annuellement une paye de la Porte, et sont au nombre de douze mille environ.

Les Janissaires et les Hirçalis font inscrire leurs enfans mâles, sur les rôles de leurs corps, au moment de leur naissance, et leur font avoir, dès cet instant, une paye d'un *aspre* (un liard) par jour. Ce salaire augmente, avec le temps, jusqu'à 12 aspres (15 c.) ; et c'est la plus haute. A chaque trois mois, on leur remet, ou, pour mieux dire, on est censé leur remettre le montant de leur paye : car, dans ces occasions, le Dèftèrdar et les officiers s'en approprient la meilleure partie. Cette volerie oblige les Janissaires à se procurer les

moyens de vivre, en exerçant différens métiers: ce qui les rend peu capables de supporter ensuite les fatigues de la guerre.

En temps de guerre, et dans le plus grand besoin, on enrôle, pour trois ou pour six mois, des *Sèymens*, ou troupes légères. Ces soldats se battent sans aucun ordre, et ne sont propres qu'à faire nombre.

§. 16. *Postes; ponts; chemins.*

Les postes sont entretenues en partie aux dépens de la province, qui accorde, à chaque maître de poste, une somme proportionnée à la quantité de chevaux, qu'il est dans le cas d'entretenir, pour le passage des courriers. La Porte donne également aux maîtres de poste une gratification, pour le même objet. Les chevaux sont en général bien tenus et très bons. Le courrier, ou l'homme muni d'un *Bouyourdi* (ordre pour qu'il soit pourvu à tous les besoins du porteur), ne paye qu'une piastre (1 fr. 50 c.) par station, pour chaque cheval. La station est ordinairement de 6 heures (8 lieues), et souvent elle est de 8 et de 12. Les marchands et les autres particuliers transigent avec les maîtres

de poste, pour le prix des chevaux qui leur sont nécessaires.

Les ponts sont dans le plus mauvais état. Ils ne sont en pierre que dans les environs des grandes villes : par-tout ailleurs, ils sont en bois, et construits d'une manière bien défectueuse. Les Turcs suivent un modèle général pour bâtir tous les ponts de cette matière. Les piles et les culées sont souvent en maçonnerie. Des poutres inclinées viennent se rencontrer, et s'arc-bouter au milieu des travées. Pour soutenir ces pièces et les consolider, on en met, par étage, cinq à six autres, en les diminuant successivement de longueur. Toutes sont arrêtées sur les piles ou sur les culées. Cette charpente supporte des soliveaux mal arrangés, sur lesquels on ne doit passer qu'avec beaucoup de précaution. Ces ponts ont peu de solidité, se désassemblent facilement, et ne pourraient soutenir un passage de voitures.

Les routes ne sont praticables que pour des chevaux de charge. On ne s'est point occupé de les rendre commodes. La ligne la plus directe est celle que l'on a suivie, sans s'embarrasser d'éviter les hauteurs, qu'on eût pu souvent tourner avec facilité. Les pluies fréquentes rendent le terrain très

fangeux. C'est pour parer à cet inconvénient qu'on a pavé les chemins sur une largeur d'environ trois pieds. Ce pavé est très incommode, et renversé presque par-tout: aussi n'y marche-t-on que dans les endroits où l'on ne peut s'en dispenser. En général, on ne se fait pas d'idée de la négligence que le gouvernement met à l'entretien des routes. Elles passent très souvent dans les bois; et, à chaque instant, elles sont obstruées par des arbres que le vent a abattus, et qu'on est obligé d'enjamber. Lorsque ces arbres sont très gros, on se contente d'enlever, au moyen d'une entaille, la partie trop embarrassante. Si cette province appartenait à un gouvernement plus libéral, on pourrait y ouvrir facilement, et à peu de frais, de superbes routes.

La seule commodité, dont les Turcs se soient avisés, est d'entretenir des fontaines de distance en distance. Dans les lieux où il y a peu d'eau, et où il serait trop dispendieux de l'élever à une certaine hauteur, on trouve des moulins, dont les roues horizontales ont leurs extrémités creusées en forme de cuiller.

Dans les bois et les chemins peu fréquentés, il y a, par intervalle, des postes de *Pandours:* on appelle ainsi les soldats destinés à garantir la

tranquillité des voies publiques. Mais ces moyens sont devenus insuffisans pour la sûreté des voyageurs, sous le faible gouvernement du Bèylerbèy actuel; et les routes sont infestées par des bandes nombreuses d'*Haydouts* (voleurs de grand chemin), autorisés, dans leurs brigandanges, par les Agas et autres chefs riverains.

§. 17. *Impôts; revenus; dépenses.*

Le produit des impôts, taxes, et redevances de la province est versé dans la caisse du Dèftèrdar-Efendi, qui en fait passer le montant au grand-trésorier de l'Empire.

Une partie de ces droits est affermée. Voici ce qu'ils rapportent:

	Piastres.
Le *Kharadj*, rachat annuel du droit d'existence, pour tous les mâles non Musulmans (*Rayas*), parvenus à l'âge de quatorze ans	382,500

On sait que le produit de cet impôt, une fois fixé, ne peut jamais augmenter ni diminuer pour le trésor. Dans certaines provinces, entièrement dépeuplées depuis la conquête des Turcs, le petit nombre de Rayas qui y existe

	Piastres.
paye jusqu'à 30 piastres (45 fr.) de capitation, afin que la somme fixée originellement soit remise au trésor. En Bosnie, au contraire, où la population s'est accrue, au lieu de 102,000 Rayas contribuables, que la Porte y comptait dans l'origine, il y en a réellement 186,000: savoir, 36,000 parmi les Catholiques, et 150,000 parmi les Grecs. Ils ne payent, par tête, que 3 piastres 30 paras (5 fr. 62 c.). Le surplus des 102,000 Kharadjs, payables à la Porte, appartient au Bèylerbèy, dont il forme un des prinpaux revenus.	
Le Kharadj sur les Tchinguènèh ou Bohémiens	10,000
Il est remarquable que ce peuple, quoique professant le musulmanisme, paye un Kharadj plus fort que celui des Rayas. Chaque Bohémien est imposé à 5 piastres. Le nombre des contribuables pour le trésor est fixé à 2,000; il est réellement de 9,000: c'est le Vizir qui profite de l'excédant.	
Miri, ou impôt territorial, affermé, l'année dernière.	400,000
Jouissance d'une année de revenu des fiefs, après la mort des possesseurs.	36,000

	Piastres.
Revenus des terres appartenant à l'Empire	80,000
Douanes et péages affermés, l'année dernière, 420 bourses, ou	210,000
Anciens droits sur les bœufs et les moutons. . . . . . . , ...	90,000
On paye, par année, 20 paras (75 c.), pour chaque bœuf, et 2 paras (8 c.) pour un mouton.	
Anciennes taxes sur les tabacs, les mines, les épiceries, etc.	75,000
TOTAL des revenus.	1,283,500
	(1,925,250 fr.)

Sur les réclamations des Bosniaques, et principalement à cause des pertes que leur occasionait la guerre de Servie, les droits du *Nizâmi-Djédid* (nouvelle organisation) n'ont jamais été établis dans la province.

Les dépenses sont ainsi réglées :

	Piastres.
Solde des Janissaires	486,250
Entretien des forteresses, et solde de ses défenseurs, non Janissaires . .	226,500

	Piastres.
Traitement fixe du Vizir, des Pâchâs à deux queues, des Ridjâls; et dépenses extraordinaires	156,250

J'ai négligé, en parlant des autorités, de faire connaître les honoraires fixes que la Porte leur alloue, parcequ'ils sont peu considérables. Le Bèylerbèy reçoit 1,201,440 aspres, ou 10,012 piastres (15,018 fr.): le Pâchâ de Clissa, 321,250 aspres, ou 2,677 piastres (4,015 fr.): celui de la Poçavine, 245,000 aspres, ou 2,042 piastres (3,063 fr.). Le gouvernement n'accorde de traitemens fixes qu'aux Pâchâs ci-dessus désignés. Parmi les Ridjâls, il n'en donne qu'au Dèftèrdar-Efendi, et au Timar-Dèftèrdari : l'un et l'autre reçoivent 230,000 aspres, ou 1,916 piastres 2,874 fr.).

Entretien des ponts, postes, et chemins.	108,000
Total des dépenses	977,000
	(1,466,250 fr.)

On voit, par ces détails, que la Bosnie ne rapportait au gouvernement que 306,000 piastres (459,000 fr.), chaque année, toutes dépenses payées. Cette somme a été versée au trésor de

Constantinople jusqu'à l'époque où les Bosniaques ont été obligés de défendre leur territoire contre les armées serviennes. Depuis 1805, non seulement la Porte n'a rien retiré de cette province, mais encore elle y a envoyé annuellement des sommes plus ou moins considérables. En 1806, elle fit passer au Vizir *Mouça* 400 bourses, ou 200,000 piastres (300,000 fr.); et elle a fait payer, l'année dernière, 1,700 bourses, ou 850,000 piastres (1,275,000 fr.) au Bèylerbèy Khouçrèv Mèhmèd, pour les dépenses qu'il avait faites, dans sa glorieuse campagne de 1807, contre les Serviens.

FIN DE L'ÉTAT POLITIQUE.

VOYAGE

EN BOSNIE.

COMMERCE.

EXPORTATIONS.

La fertilité de cette province lui procure un commerce d'exportation considérable, quoique le cours de ses rivières et les difficultés de ses routes empêchent de le faire autrement qu'à dos de cheval. La ville de Bosna-Séray est le centre du commerce de tout le Pachalik. De cette capitale partent, chaque année, une caravane pour Constantinople, et deux pour Salonique: elles sont chacune de trois cents chevaux au moins. D'autres, plus petites, se rendent continuellement à Spalatro, en Dalmatie, où elles font trois voyages, aller et retour, pendant l'espace de chaque deux

mois, en hiver; et le double, dans le même intervalle de temps, en été.

La presque totalité du commerce est entre les mains des Grecs, des Catholiques, et des Juifs. Peu de Turcs le font pour leur compte : mais beaucoup sont associés avec les négocians Rayas. Pour rendre le commerce plus libre, les douaniers des frontières et des lieux de péage ne font jamais ouvrir les ballots de marchandises qui sont sur les chevaux : ils se contentent de prendre 70 paras (2 fr. 62 c.) par charge de cheval, sans examiner son contenu. Malgré leur rapacité, les Musulmans ont senti que ce moyen était le seul qui pût favoriser le commerce. En effet, l'ouverture des ballots, qui renferment quelquefois des objets précieux, aurait pu exciter l'avidité des Turcs, toujours prêts à s'emparer de ce qui appartient aux Rayas. De plus, la connaissance de la valeur des effets aurait également exposé les caravanes à être dévalisées dans les chemins pierreux et inhabités du Prolog, comme cela eut lieu en 1799. Les douaniers allemands de Spalatro avaient forcé les conducteurs d'une caravane turque à ouvrir leurs ballots, afin de prélever les droits, conformément à leur contenu. Il s'y trouvait beaucoup

d'objets précieux. Des Haydouts (voleurs de grands chemins) dalmates, assurés de faire un grand butin, attendirent la caravane dans la partie autrichienne du Prolog, la pillèrent, massacrèrent une partie de ses conducteurs, et occasionèrent par là une perte de 900,000 fr. au commerce de Bosna-Séray. Les traités, conclus entre la Porte et Venise, et ratifiés également par l'Autriche, portaient que chaque puissance répondrait des vols commis sur son territoire. Les Turcs firent en conséquence des réclamations auprès du gouvernement autrichien, et n'envoyèrent de nouvelles caravanes, en Dalmatie, qu'après avoir été indemnisés par la cour de Vienne. Au mois d'avril 1808, M. David, en s'autorisant de cet exemple, obtint de M. le provéditeur-général Dandolo qu'il ne ferait percevoir les droits que par charge de cheval, à l'imitation des Ottomans, comme cela avait lieu sous les Vénitiens; et qu'il renoncerait à l'idée d'astreindre les négocians turcs à payer les droits de leurs marchandises, suivant nos usages.

Le commerce d'exportation de cette province consiste principalement en objets de première nécessité, sur lesquels nous allons entrer dans quelques détails.

Grains.

Les grains sont un des forts articles du commerce de la Bosnie. Ce pays fertile produit en abondance du froment, de l'orge, et du millet, dont le superflu est exporté dans la Dalmatie, et dans les États autrichiens. Il peut sortir, chaque année, 1,000,000 de quilots de blé (environ 250,000 setiers de Paris), dont les trois quarts sont vendus aux habitans de la Dalmatie et de Raguse, à raison de 100 paras à 3 piastres (3 fr. 75 c. à 4 fr. 50 c.) le quilot, en temps ordinaire.

Pour exporter ces grains, il est nécessaire d'avoir des fèrmans du Bèylerbèy de la province, qui les fait payer chèrement. Mais la plus grande partie de cette exportation se fait en contrebande, par la facilité qu'ont les conducteurs de ces grains, de les faire passer à travers les défilés des montagnes qui séparent la Dalmatie de la Bosnie, sans être arrêtés. Quelquefois aussi les Agas, et les autres petits chefs de villages sur les frontières, autorisent ce commerce frauduleux, moyennant quelque rétribution.

La Bosnie fournit encore aux pays dont nous

avons parlé 200,000 quilots (50,000 setiers) d'orge, que l'on vend à raison de 60 à 80 paras (2 f. 25 c. à 3 fr.) le quilot, et 60,000 quilots (15,000 setiers) de millet et de maïs, dont le prix est de 80 à 100 paras (3 fr. à 3 fr. 75 c.) le quilot.

Bestiaux.

Cette province exporte annuellement quarante mille bœufs et vingt mille vaches, dont quinze mille au plus passent dans les États autrichiens. Le reste est transporté dans nos possessions de Dalmatie. Ces animaux sont assez beaux, quoique inférieurs aux bœufs de la Haute-Hongrie. La Bosnie n'en fournit que les deux tiers : le surplus vient des fertiles cantons de Lochnitça et de Schabatç, en Servie. Chacun de ces animaux est vendu, sur pied, à raison de 8 paras (30 c.) l'oque.

Deux cent cinquante mille moutons sortent de la Bosnie, chaque année, et sont vendus dans les provinces européennes voisines, à raison de 8 paras (30 c.) l'oque, sur pied. La Dalmatie en consomme la plus grande partie.

L'extradition du gros et du menu bétail à l'étranger ne devrait avoir lieu que d'après un firman du

Vizir de la province, dont les bénéfices sont grands sur cet objet. De plus, chaque bœuf paye, à la dernière douane, un droit de 2 sequins (ou 24 fr.), et chaque mouton, 60 paras (2 fr. 25 c.): mais dans cet article, comme dans celui des grains, il se fait beaucoup plus d'exportations en contrebande qu'il n'y en a par firmans.

Au mois de septembre, on commence à boucaner et à saler une grande quantité de viande de bœuf et de mouton, dont on fait ensuite passer la majeure partie, sous le nom de *castradina*, dans la Dalmatie et les États autrichiens. La Bosnie exporte au moins 1,200,000 oques de cette viande, ainsi préparée, au prix de 10 paras (38 c.) l'oque.

Les Catholiques des bords de la Save et ceux de l'Herzégovine élèvent beaucoup de porcs, dont ils font passer 15,000 environ à l'étranger. Les États autrichiens en reçoivent la moitié; et l'autre est vendue dans nos possessions de Dalmatie.

Chevaux.

Les chevaux de cette province sont meilleurs qu'ils ne sont beaux. Ils sont d'une taille moyenne:

mais ils supportent facilement la fatigue, et ont le pied très sûr. On en exporte annuellement 2,000 dans la Romélie, et la même quantité en Dalmatie et Croatie. Le prix de cet animal varie depuis 80 jusqu'à 150 piastres (120 à 225 fr.).

Cuirs; maroquins; peaux de lièvres.

La Bosnie fournit à l'étranger environ 40,000 cuirs de bœufs et de vaches, du poids de 12 à 20 oques, et au prix moyen de 10 piastres (15 fr.). La majeure partie de cet article est portée en Dalmatie.

Les meilleures tanneries sont à Bosna-Séray. On y prépare, et l'on y teint en rouge et en jaune une grande quantité de peaux de moutons et de chèvres. Ces cuirs, ainsi maroquinés, sont employés pour les chaussures des habitans. Il n'y a qu'une très petite portion de ces peaux qui passe à l'étranger: mais on exporte, chaque année, 15 à 20,000 paires de souliers, et 2 à 3,000 paires de bottes de maroquin rouge, dont les habitans aisés de la Dalmatie font leur chaussure de cérémonie. La paire de souliers vaut 100 paras (3 fr. 75 c.); et celle de bottes coûte 9 piastres (13 fr. 50 c.).

Il y a à peine un demi-siècle que les Bosniaques ont commencé à vendre leurs peaux de lièvre, les plus belles de l'Europe après celles du Nord. Les froids excessifs qui règnent, pendant l'hiver, dans cette contrée montagneuse, y procurent aux lièvres un poil long et bien fourni. Le nombre des peaux exportées monte à 300,000 au moins, chaque année. Le prix ordinaire d'une peau est de 30 paras (1 fr. 12 c.).

Pelleteries.

On fabrique un grand nombre de pelisses avec les peaux des animaux tués dans le pays. Ce sont: le lynx ou loup-cervier, le renard, le loup, l'écureuil, le chat sauvage, la martre, la loutre, le castor, et le mouton. Ces diverses pelleteries sont assez belles, quoique bien inférieures à celles de Russie et de Pologne. La cherté de ces dernières n'en permet l'usage qu'aux personnes riches. Celles de la province sont presque toutes employées par la classe moyenne et pauvre. Cependant on vend, chaque année, 6,000 pelisses de renard et de martre, en Dalmatie, pays où l'hiver est assez froid, quoique de peu de durée, et dans

lequel les habitans ne connaissent ni les poêles ni les cheminées. Ils ne se garantissent que fort imparfaitement du froid, en fesant placer, dans leurs chambres, des réchauds garnis de charbon bien allumé.

Indépendamment des pelisses, exportées en Dalmatie, il en passe environ 2 à 3,000 en Croatie et en Esclavonie. Le prix moyen de toutes ces pelisses est de 60 piastres (90 fr.).

Laines.

Cet article est un des plus importans du commerce d'exportation. Les laines que l'on envoie à l'étranger sont toutes *surges* ou *pelades*. On sait que le nom de surge est donné à la laine prise sur le mouton vivant, et que l'on nomme pelade celle que l'on détache avec la chaux de la peau de l'animal mort. On ne lave qu'une très petite quantité de laine, et elle est employée tout entière par les habitans aisés.

Il peut sortir annuellement de 1,000,000 à 1,200,000 oques de laines des deux qualités. La laine pelade forme à-peu-près le douzième de cette masse, et se vend au prix moyen de 18 paras

(68 c.) l'oque, tandis que la même quantité de laine surge coûte 25 paras (92 c.). Cet objet passe presque tout en Dalmatie, d'où on l'expédie dans les divers ports de l'Adriatique, et jusqu'à Marseille.

Couvertures grossières.

Avec les laines restées dans la province, on fabrique à Bosna-Séray une quantité considérable de couvertures grossières qui sont employées par les habitans pauvres, et dont on exporte beaucoup en Dalmatie. Le nombre des couvertures, expédiées dans ce dernier pays, peut s'estimer à 60,000, année commune. Le prix de chacune est de 5 à 8 piastres (7 fr. 50 c. à 12 fr.), prise sur les lieux.

Suif.

La Bosnie fournit beaucoup de suif d'assez bonne qualité. Il est défendu, sous des peines sévères, d'en transporter hors du pays : mais cette prohibition est éludée par la connivence du Bèylerbèy, qui reçoit des présens en retour de sa

complaisance. On exporte en Dalmatie environ 3,000 quintaux de suif, de 44 oques chaque quintal. L'oque se vend 20 à 25 paras (75 à 92 c.) sur les lieux.

Miel.

On sait qu'il n'existe, en Europe, aucun pays où l'on fasse une aussi grande consommation de miel que dans la Turquie. On l'emploie pour les confitures de toute espèce, les *Ma'djouns* ou électuaires, les pâtisseries et les boissons. On y fait, au contraire, peu d'usage du sucre. Le miel de Bosnie n'est jamais pur; et les habitans le vendent, sans le purger de la cire et des immondices. Le meilleur est celui que l'on recueille sur les bords de la Save. Il en passe environ 6,000 quintaux en Dalmatie. Son prix est d'une piastre (1 fr. 50 c.) l'oque, prise à Bosna-Séray.

Cire.

La cire de cette province n'est pas bien pure; et cependant cet article de son commerce est assez important. La Dalmatie reçoit 2,500 à 3,000 quin-

taux de cette denrée, dont elle transporte la plus grande partie à Venise. L'oque coûte 100 paras (3 fr. 75 c.) à Bosna-Séray.

Vases de cuivre.

J'ai déja dit que les vases de cuivre, fabriqués à Séray, jouissaient d'une certaine réputation. Cette capitale reçoit de Constantinople environ 2,000 quintaux de cuivre de Trébisonde, non travaillé. Ce métal est presque tout employé dans les soixante boutiques de chaudronnerie qu'il peut y avoir à Bosna-Séray. Il sert à fabriquer des aiguières, des bassins pour laver les mains, des *zarfs*, ou dessous de tasses à café, des soucoupes pour supporter les noix de pipes, etc. Ces objets sont bien travaillés, et remarquables sur-tout par la beauté de la dorure.

Dans les parties intérieures de la Dalmatie, contiguës à la Bosnie, les habitans aisés ont conservé une foule d'usages turcs. C'est ce qui fait transporter chez eux un certain nombre de ces différens vases en cuivre, fabriqués à Bosna-Séray: mais je n'ai pu en connaître exactement la quantité.

Fer.

L'exploitation de ce métal exerce sur-tout l'industrie des Bosniaques. Les mines de cette province en produisent une quantité prodigieuse que les habitans mettent en œuvre, et dont ils envoient, dans les États voisins, une grande partie façonnée en fusils, pistolets, yataghâns (sorte de long poignard), clous, fers de chèval, instrumens aratoires, etc. Les principales manufactures sont à Cressévo, Foïnitça et Souttinska. C'est là que l'on dégrossit les objets, auxquels on donne ensuite le dernier poli à Bosna-Séray. On excelle aussi, dans cette capitale, à parer les armes de ces ornemens à l'orientale, dont on est obligé d'admirer le fini et la solidité.

Les Dalmates tirent de cette province une partie de leurs armes; et comme on sait que chaque paysan ou berger dalmate, voisin des frontières, ne sort jamais, pour ses travaux champêtres, sans porter deux pistolets, un yataghân et un fusil en bandoulière, il est aisé de se faire une idée du débit de cet article. On peut annuellement exporter en Dalmatie 2,000 fusils montés, et environ 3,500

canons de fusil, 1,000 paires de pistolets, et la même quantité d'yataghâns. Dans ce nombre, il y a une centaine de fusils et de paires de pistolets ornés, qui se vendent depuis 100 jusqu'à 200 piastres (150 fr. à 300 fr.) : les autres se vendent de 10 à 15 piastres (15 à 22 fr. 50 c.) chaque.

Une partie des instrumens aratoires, les fers de cheval, limes, couteaux, cadenas, etc. employés en Dalmatie, viennent de la Bosnie. Lorsque le Gouvernement français eut ordonné la construction de ces magnifiques routes qui embellissent nos possessions illyriennes, le général en chef de l'armée de Dalmatie envoya, à Foïnitça, un capitaine de génie, qui y fit fabriquer les pelles, râteaux et autres instrumens en fer, dont on avait besoin pour la confection des chemins projetés.

La Romélie et les États autrichiens limitrophes reçoivent presque la même quantité de ces divers objets. On exporte également, dans ces pays et en Dalmatie, beaucoup de fer en nature, dont le poids peut être évalué à 20,000 quintaux de 44 oques. L'oque coûte 18 paras (56 c.) sur les lieux.

Orpiment.

Ce minéral est très commun en Bosnie. On en exporte annuellement dans les États civilisés voisins de 10 à 12,000 oques, à raison de 15 paras (56 c.) l'oque.

Tuyaux de pipes.

Les superbes forêts qui couvrent le quart de la province, procurent aux habitans une nouvelle branche de commerce dans les tuyaux de pipes. On en exporte annuellement, dans la Romélie et les États européens, 400,000 au moins. La plupart sont faits de bois de cerisiers et de faux jasmins. Les communs coûtent de 5 à 20 paras (18 à 75 c.) : les plus beaux, qui ont souvent 8 pieds de longueur, se vendent depuis une piastre jusqu'à deux (1 fr. 50 c. à 3 fr.) la pièce.

Tels sont les articles que ce Pachalik fournit au commerce des étrangers. L'insociabilité des Bosniaques les contraint à les porter eux-mêmes aux frontières des pays civilisés qui les entourent: aucun étranger n'osant entrer sur leur territoire.

Du côté de l'Autriche, le lieu de marché est la plaine voisine de la ville fortifiée de Brod. Dans la Dalmatie, les lieux où l'on se rassemble pour les échanges sont : *Bilibrik,* petit hameau de quatre maisons, à la naissance du Prolog, et un autre en avant de Douvno, dépendant tous deux du Royaume d'Italie. Les lundis et jeudis de chaque semaine, les négocians turcs viennent dans ces divers endroits, pour y débiter les produits de leur province. Ils reçoivent en retour des sequins vénitiens, des écus d'Empire, et des talaris ou piastres fortes d'Espagne, avec un certain nombre d'objets de luxe ou de besoin, dont nous allons présenter le montant par un tableau, pour être plus précis.

TABLEAU APPROXIMATIF

De la valeur des marchandises importées annuellement en Bosnie.

	Piastres
Riz, à 30 paras l'oque	750,000
Sel, à 6 paras l'oque.	30,000
Café, à 3 ½ piastres l'oque.	1,500,000
Sucre, à 4 piastres l'oque	150,000

	Piastres.
Citrons et Oranges	12,000
Drogueries et Épiceries	200,000
Draps fins	100,000
demi-fins	220,000
ordinaires.	400,000
Toiles peintes	60,000
ordinaires	130,000
Mousselines.	200,000
Soieries et Gazes	200,000
Pelisses de Russie et de Pologne. . . .	300,000
Glaces et Verreries.	100,000
Bijouterie	150,000
Horlogerie (montres d'argent.). . . .	40,000
Papiers à écrire et d'emballage	60,000
Les pauvres emploient le papier huilé, en guise de vitres, pour les fenêtres.	
Total des importations. . .	4,602,000
	(6,903,000 fr.)

Dans les marchandises importées, le riz, les drogueries et les épiceries arrivent de Constantinople et de Salonique : le sel, le café, le sucre, les citrons, les oranges, le papier et les soieries

viennent d'Italie par la Dalmatie. Tout le reste est tiré de l'Allemagne.

La totalité des exportations peut être évaluée à 9,500,000 piastres (14,250,000 fr.).

Ainsi, la balance en faveur de la Bosnie est de 4,92,000 piastres (7,353,000 fr.).

Résultat bien avantageux pour un pays fertile, à la vérité, mais dans lequel l'industrie est presque nulle, et la culture peu favorisée.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

C.

D.

S.

T.

ERRATA PRINCIPAUX.

Page 7.	lig. 10.	*lisez :* Le plus remarquable est celui de *Gueul-Hissar*, près de Yaïtça. Situé dans un vallon, traversé par la Pliva, ce lac est entouré par de hautes montagnes. Il commence à Gueul-Hissar, etc.
28.	3.	DOBOY.
30.	22.	Environ le quart de la...
31.	20.	Gratçanitça,
32.	10.	Résidences.
34.	13.	Carrés, flanqués.
36.	11.	*Fèrmans.*
41.	14.	SRÉBERNITÇA.
68.	16.	*Après* Dolatç, *ajoutez*, à un quart de lieue de Travnik.
75.	14.	Cavvas, *au lieu de* Khavass.
77.	13.	Eski-Agas (vieux officiers des Janissaires.)

Page 89. *Après la dernière ligne de la page, on doit ajouter l'alinéa suivant :*

Quelque considérable que paraisse d'abord le revenu du Bèylerbèy, il n'aurait cependant rien d'exorbitant, si ce fonctionnaire remplissait exactement les obligations qui lui sont imposées. Il est chargé de l'entretien d'une portion des grandes routes, et de celui de plusieurs forteresses, dans le voisinage desquelles sont situés les fiefs dont il perçoit le produit. Il doit, en outre, solder les troupes destinées à maintenir la sûreté publique dans toutes les parties de son pachalik. Pour s'exempter de ces dépenses, les Bèylerbèys ont profité de la mauvaise politique de la Porte, qui les change à-peu-près chaque année. Ils laissent tomber en ruines les forteresses qu'ils devraient conserver ; ils ne font presque jamais réparer les chemins, et emploient très peu de soldats contre les brigands qui les infestent : de sorte qu'aujourd'hui les Bèylerbèys ont converti presque en entier, à leur usage personnel, les sommes immenses qui leur avaient été originairement allouées pour l'avantage de leurs administrés.

Page 94. lig. 8. *lisez : Hassan pâchâ arslân.*

95. 16. Dans l'ordre politique, le....

113. 5. Dans un sac de cuir, rempli, etc.

Pag. 138. lig. 12, *après*, illyriennes, *lisez* : Le maréchal duc de Raguse, général en chef, etc...

Pag. 142. lig. 6, *lisez* 4,902,000 piastres.

Imprimerie de

Jules Didot, l'aîné,

IMPRIMEUR DU ROI.

